

ILS APPELLENT À LA CESSATION DES COMBATS EN LIBYE

Alger et La Havane accordent leurs violons

Lire en page 5



Evénements en Côte d'Ivoire

DES EFFORTS POUR PROTÉGER LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1241 Lundi 11 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JUDO

L'Algérie vise quatre médailles d'or

Lire en page 16



Violations des droits de l'Homme au Sahara occidental

Le département d'Etat américain EPINGLE LE MAROC

Lire en page 3

Ph.: D. R.



Secteur agro-industriel

Un marché en pleine expansion

Lire notre cahier économie pages 11 à 14

SPÉCIALISÉ DANS LES PIÈCES ARCHÉOLOGIQUES

Neutralisation d'un réseau de trafiquants à Souk-Ahras

Lire en page 24

En dépit d'accords de démantèlement tarifaire

LES RECETTES DOUANIÈRES EN HAUSSE

Lire en page 7

Repères 143

migrants tunisiens sont arrivés hier à Lampedusa quelques heures après la visite de l'île sicilienne du chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi.

80

ambassadeurs, accrédités en Algérie, sont attendus à la cérémonie d'ouverture officielle de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", le 16 avril.

50

spécialistes prennent part aux journées médico-chirurgicales, à Ouled Djellal (Biskra) où ils ont entamé, dès leur arrivée, les consultations médicales et interventions chirurgicales gratuites prévues lors de cette traditionnelle rencontre

Le transport routier pour sauver le tourisme

Des opérateurs du secteur du transport routier de voyageurs et de marchandises ont souligné la nécessité d'impliquer toutes les parties dans le développement et la modernisation de ce créneau. Ils ont appelé lors d'une rencontre régionale organisée samedi soir à Oran, à trouver les solutions adéquates pour organiser le secteur et améliorer la qualité des services. Le secrétaire général de l'Union nationale du transport de voyageurs et de marchandises, Abdelkader Boucherit a mis l'accent sur la nécessité de réhabiliter ce métier, qui fait face à beaucoup de problèmes et appelé la tutelle à prendre en charge l'aspect technique du secteur pour le réglementer et le développer. Selon lui, le secteur connaît une anarchie dans différentes wilayas du pays en l'absence d'un plan national de transport, insistant sur la nécessité d'affecter des lignes de transport d'une manière rationnelle, afin d'éviter la tension constatée au niveau des lignes saturées.

M. Boucherit a évoqué dans le même contexte des lacunes relevées dans ce secteur, notamment le manque de stations pour le transport de voyageurs et l'inexistence de celles de transport de marchandises, ainsi que le manque d'Abribus, appelant à redynamiser les comités de wilayas du transport.



Un avion percute un... canard



Il y a deux semaines, un Boeing 777-300 qui venait de décoller de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle à destination de Hong Kong a été contraint et forcé de faire demi-tour. Alors qu'il était à 1.000 mètres d'altitude, le gros porteur a percuté... un canard ! Un spécialiste de l'aéronautique explique au Parisien : " À pleine vitesse, soit environ à 800 km/h, il a suffi d'un seul canard pour faire des dégâts importants ".

En effet, le volatile en question a fortement endommagé le radôme de l'avion, c'est-à-dire le nez de l'appareil, ce qui a forcé l'appareil à faire demi-tour, ses 281 passagers à son bord.

De son côté, Air France ne semble pas surpris : " Ce type d'accident est assez courant et nos pilotes sont régulièrement formés pour y faire face. Nos équipes au sol ont été très réactives, et la pièce a pu être changée en deux heures. "

L'asthme fait des siennes



La prévalence des maladies allergiques et de l'asthme " sont en nette augmentation " à travers le territoire national, tant au nord qu'au sud du pays, a affirmé samedi à Ghardaïa le professeur Habib Douaghi, chef de service pneumologie et allergologie à l'hôpital de Beni Messous (Alger). S'exprimant en marge d'une rencontre de formation continue sur la rhinite allergique et l'asthme, organisée au profit de 150 praticiens de la wilaya de Ghardaïa, le Pr Douagui a indiqué à l'APS que l'Algérie compte 3 millions de malades allergiques et 1 million d'asthmatiques. Selon ce spécialiste, " les allergènes les plus incriminés restent le tabagisme considéré comme facteur important, la pollution par les poussières de maison, les poils de chat et de chien, les acariens, les moisissures ainsi que les matériaux de construction modernes utilisés dans les habitations et qui contiennent des produits toxiques ". Une partie de la population vivant dans le Sud souffre d'allergie au pollen du palmier dattier, a-t-il ajouté.

Le café coûtera-t-il plus cher ?

Les observateurs de la scène économique nationale n'excluent pas une augmentations du prix du café qui, vraisemblablement, va encore grimper suite à la flambée des coûts de certains produits qui ont dépassé plus de 20% en 1 an, et le café arrive en première ligne. En cause principalement, les mauvaises récoltes depuis 4 ans, et l'attrait nouveau des pays producteurs... pour leur propre café. En 2010, par exemple, sa consommation avait augmenté de 30% au Brésil. Selon le Syndicat du café les torréfacteurs achètent désormais le café 2 fois plus cher et donc forcément, ils doivent compenser.



Salto arrière pour tirer un penalty !

En quelques heures, le penalty tiré par Joonas Jokinen, un Finlandais qui évolue dans le petit club suisse du FC Baar, a fait le tour du monde. Il faut dire que le garçon a fait preuve d'un talent certain pour réussir un geste que l'on ne croyait possible que dans le célèbre dessin animé japonais Olive et Tom. Lors du match face au FC Sempach, Joonas Jokinen a voulu tirer un penalty sifflé en faveur de son équipe. Histoire de pimenter un peu la scène, il a eu l'idée de tenter un geste complètement dingue lors de son tir, conscient qu'il pourrait connaître son heure de gloire grâce à cela. Et il y a réussi en exécutant en salto arrière juste après avoir frappé le ballon, en continuité de sa course d'élan ! Et comme en plus, le penalty était pas mal tiré, l'effet d'ensemble est impressionnant.

Dixit



Djamel Aïdouni :

« L'Etat de droit ne se réalisera que lorsqu'il y aura séparation entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. L'indépendance totale et effective du pouvoir judiciaire est à même de lui faire gagner la confiance du peuple. Le Syndicat national des magistrats souhaite que ce droit constitutionnel soit concrétisé et que les magistrats bénéficient de tous les avantages, crédits et incitations au même titre que les pouvoirs exécutif et législatif. »

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Le département d'Etat américain épingle le Maroc

Meurtres, détentions arbitraires et actes de tortures contre les Sahraouis impunis. Le dernier rapport mondial 2010 du département d'Etat américain sur les droits de l'Homme épingle de nouveau le Maroc pour ses pratiques répressives à l'égard des populations du Sahara occidental et relève que le mandat de la Minurso continue d'être privé du mécanisme de surveillance de ces droits.

PAR SADEK BELHOCINE

Le rapport du département d'Etat américain revient longuement sur l'assaut militaire lancé par les forces marocaines contre le camp sahraoui de Gdeim Izik en novembre qui a nécessité une session spéciale du Conseil de sécurité, suite à l'assaut donné par les forces marocaines contre ce camp, à l'aube du 8 novembre 2010, ainsi que la chasse à l'homme qui a été menée à travers les ruelles de la ville d'El Aâyoune occupée. De nombreuses organisations internationales des droits de l'Homme avaient réagi rigoureusement contre l'assaut de ce camp, donnée par les forces d'occupation marocaines. L'Organisation mondiale contre la torture, l'OMCT, qui constitue aujourd'hui la principale coalition internationale d'organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant, a exprimé sa préoccupation quant au sort réservé aux centaines de Sahraouis arrêtés par les forces d'occupation marocaines.

L'exode massif à la loupe

L'Organisation mondiale contre la torture a plaidé pour que toute la lumière soit faite sur les véritables causes ayant provoqué l'exode massif des Sahraouis qui a donné naissance, durant le mois d'octobre 2010, au camp de Gdeim Izik. Comme elle a rappelé que ce sont des tirs à balles réelles dont ont fait usage les forces de répression marocaines sur un véhicule, le 24 du même mois, qui ont entraîné la mort de Zoubir Najem El Garhi, âgé de 14 ans, et provoqué de graves blessures aux autres passagers. Le black-out imposé à la ville d'El Aâyoune par les autorités marocaines, l'interdiction faite aux journalistes et aux observateurs internationaux de se rendre dans la capitale du Sahara occidental sous occupation marocaine, figurent parmi les principaux griefs adressés aux autorités du royaume chérifien. L'OMCT « a appelé les autorités marocaines à garantir l'intégrité physique et psychologique des Sahraouis arrêtés, à faire cesser les abus, tortures et mauvais traitements infligés aux Sahraouis en détention et à leur garantir un jugement juste et équitable », a rapporté l'agence de presse officielle sahraouie SPS dans une dépêche datée du 20 novembre 2010. Citant à ce propos les rapports de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) et de Human Rights Watch (HRW), le département d'Etat note que les forces marocaines avaient fait usage d'une « force excessive » pour démanteler ce camp, et que plusieurs maisons sahraouies avaient été attaquées à El Aâyoune et ajoute que les autorités marocaines ont empêché les journalistes marocains et internationaux de



Ph : D.R.

se rendre à El Aâyoune dans les jours qui ont précédé et suivi le démantèlement du camp, ce qui a rendu difficile l'obtention et la vérification des informations. Les autorités marocaines ont arrêté plus de 300 civils sahraouis après le démantèlement de ce camp, dont un grand nombre est encore en détention bien qu'aucune accusation formelle n'a été portée. En outre, « un grand nombre de ceux qui ont été libérés et la plupart des familles de ceux qui sont encore en détention rapportent que les responsables de sécurité les ont battus et abusés d'eux, ce qui a été confirmé même par les ONG internationales et locales », souligne le rapport. Pour le département d'Etat, « des informations crédibles indiquent que les forces de sécurité marocaines avaient fait usage de tortures, de passages à tabac et d'autres mauvais traitements contre des détenus sahraouis ». « Les organisations Human Rights Watch, Amnesty International et les ONG locales ont continué à signaler les abus, en particulier contre les défenseurs sahraouis de l'indépendance », a-t-il mentionné.

Menaces d'actes immoraux

Le département d'Etat a signalé qu'Amnesty international, l'Association sahraouie des victimes des violations des droits de l'Homme et d'autres ONG nationales avaient rapporté que, « dans de nombreux cas, des agents de sûreté avaient eu recours ou menacé les détenus d'actes immoraux ». En outre, selon plusieurs ONG internationales et locales, « le nombre de plaintes déposées contre la police par les victimes sahraouies de violation des droits de l'Homme était en constante augmentation ». Les défenseurs internationaux et locaux des droits de l'Homme font souvent valoir que les tribunaux avaient souvent « refusé d'ordonner des examens médicaux, ou de considérer les résultats des examens médicaux en cas de torture des Sahraouis », a noté le département d'Etat. Sur ce point, le rapport cite le cas de 52 Sahraouis arrêtés par les forces marocaines suite au démantèlement du camp de Gdeim Izik qui avaient demandé, en vain, des examens médicaux afin de prouver les actes de tortures qui leur avaient été infligés par la police. Par ailleurs, des étudiants sahraouis, ayant organisé des manifestations pour la cause du Sahara occidental, avaient été emprisonnés et maltraités, dont l'un deux,

Mohamed Berkan, avait été défenestré dans un centre de police avant d'être condamné à 1 an de prison et à une amende, a ajouté le département d'Etat. Au cours de l'année 2010, « des informations crédibles indiquent que les autorités marocaines empêchaient certains journalistes de rencontrer les activistes sahraouis », insiste le rapport. Le département d'Etat a relevé, en outre, que dans un discours prononcé en novembre der-

nier, « le roi Mohamed VI avait appelé à une politique ne tolérant plus les personnes qui expriment des opinions favorables à l'indépendance du Sahara occidental ». En conséquence, souligne le rapport, « les individus et les médias marocains ont recouru à l'autocensure et aucune opinion n'a, depuis, paru dans les médias soutenant l'indépendance ou un référendum avec l'indépendance comme une des solutions ».

S. B.

Sous la Plume

Le camouflet

PAR SORAYA HAKIM

Les droits de l'Homme au Maroc, on connaît pas ! Pis encore on les bafoue, on les piétine... bref les Marocains ne s'embarrassent pas du tout des droits à la vie, à l'honneur et encore moins du droit de résistance à l'oppression. Il est vrai qu'au royaume chérifien, les opposants marocains ont toujours été victime de violation des droits de l'Homme, que dire des Sahraouis sous domination marocaine. Plusieurs ONG s'étaient élevées contre les pratiques infâmes du colonisateur, des marches ont eu lieu en Espagne, en France pour dénoncer les exactions, les détentions arbitraires, les actes immoraux restés à ce jour dans l'impunité. Les pays occidentaux ont été pointilleux sur la question quand il s'est agi de la Libye, de la Syrie, du Yémen, mais au Maroc c'est la loi de l'omerta d'une part et de l'impunité d'autre part au gré des liens très forts qui unissent ce pays à certaines capitales dans l'Hexagone qui se sont enfermées dans un mutisme pour ne pas froisser « Sa Majesté » Mohamed VI. Le démantèlement du camp Gdeim Izik a été d'une force excessive. Ni casques bleus ni coalition pour défendre les populations civiles sah-

raouies qui ne méritent même pas le coup d'œil de la part des pays qui se disent respecter et défendre les droits de l'Homme et une Minurso timide. À commencer par le récent ministre des Affaires étrangères français qui avait déclaré qu'il n'avait connaissance « d'aucun rapport d'une ONG sérieuse qui ait fait état de violations des droits de l'Homme au Sahara occidental. » C'est dire qu'il nie les violations que subissent régulièrement les militants sahraouis. Le rapport d'Etat américain de 2010 est venu faire un pied-de-nez aux propos du diplomate français. Mais que peut-on attendre de la France qui soutient le plan marocain d'autonomie? Qu'à cela ne tienne, les ONG Human Rights Watch, Amnesty International sont crédibles et leurs propos jugés recevables. C'est pourquoi la communauté internationale doit réagir et le conseil de sécurité des Nations unies ne doit plus être frappé d'Alzheimer pour gommer 40 années de résolution et faire appliquer sans tarder la résolution - la bonne - la 385 votée en 1975 car c'est aux Sahraouis et aux Sahraouis seuls de décider de leur destin.

S. H.

SIT-IN AUJOURD'HUI DEVANT LA PRÉSIDENTE

Les médecins résidents ne décolèrent pas

Après un premier sit-in observé devant la Présidence, organisé mercredi dernier, les médecins résidents organiseront un autre sit-in devant le palais d'El Mouradia aujourd'hui à midi. Ces actions sont menées pour attirer l'attention du premier magistrat du pays, après l'échec de leur tutelle à régler leurs problèmes. Pour rappel, les médecins résidents sont en grève depuis près d'un mois maintenant. « Nous allons organiser encore une fois un sit-in devant le siège de la Présidence après l'échec des négociations avec les deux tutelles, à savoir la santé et l'enseignement supérieur », nous a affirmé le docteur Merwane Sid-Ali, un des délégués des médecins résidents, membre du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), contacté hier par le Midi Libre.

« Nous aimerions sensibiliser maintenant le président de la République pour trouver des réponses à nos revendications légitimes, dont la principale reste l'abrogation du service civil qui est une loi anticonstitutionnelle après la décision de Ould Abbès qui est catégorique dans la question du maintien et l'obligation du service civil », nous diront des médecins résidents, toujours mobilisés au CHU Mustapha-Pacha à Alger. Il faut dire que les médecins résidents disent « n'avoir plus peur d'aucune sanction et qu'ils continueront à s'exprimer jusqu'à satisfaction totale et sans conditions de toutes leurs revendications ». « Malgré la décision de justice que la tutelle a réussi à obtenir, les résidents à travers le pays sont déterminés à maintenir leur grève et leur pression jusqu'à ce que leurs voix soient entendues », nous diront les médecins résidents. Il est important de signaler que les médecins résidents envisagent « une démission collective des 7.000 médecins résidents à travers le pays comme dernier recours en cas de non satisfaction de leurs doléances. Il est important de signaler aussi que les médecins résidents peuvent aller vers un sit-in continu devant le siège de la Présidence dont les modalités seront décidées après un vote démocratique à travers l'ensemble du pays. Il faut noter que tous les médecins résidents auront, selon leur page officielle sur le site social Facebook, « aujourd'hui des cartons rouges à la main, une façon de réclamer le départ de Ould Abbès ».

C. K.

LES FAMILLES VICTIMES DU TERRORISME RÉINVESTISSENT LA RUE

Le cri de détresse

Elles étaient plus d'une centaine de personnes, représentant les familles victimes du terrorisme, à organiser un rassemblement, hier, devant le Palais du gouvernement. Elles réclament l'élaboration d'un statut devant les protéger et les rétablir dans leurs droits.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Une plateforme de revendications a été déposée auprès de la Direction des libertés publiques à la Chefferie du gouvernement. Ces familles victimes de terrorisme, depuis plus d'une semaine dans la capitale, en majorité des femmes venues essentiellement des wilayas de Relizane, Mostaganem, Blida, Médéa, Bouira, Boumerdès et Alger, ont déjà adressé des lettres similaires à la présidence de la République et à l'Assemblée populaire nationale (APN). En l'absence d'une réponse à leurs doléances, ils sont décidés d'investir et de maintenir la protestation. Dans ce sens, ils prévoient un imposant rassemblement, samedi prochain, devant l'APN, en ultime tentative de faire entendre leur cri de détresse. Quelques femmes intrépides ont tenté de bloquer la rue en face le Palais du gouvernement, mais c'était sans compter sur la mobilisation des policiers, présents en nombre important à l'occasion. « Pas de dialogue sans l'élaboration de notre statut », « Flics dégage », « allégez la souffrance des doubles victimes du terrorisme



et de la hogra», sont autant de slogans brandis par les protestataires pour exiger une prise en charge efficiente de leur souffrance. Les témoignages recueillis sur les lieux du rassemblement sont émouvants. « On m'a ramené le squelette de mon mari égorgé sept ans après, et voilà qu'aujourd'hui, je ne suis même plus en mesure de subvenir aux besoins de mes enfants », a clamé une femme de la commune martyre de Sidi Moussa au sud de la capitale, lourdement éprouvée par le terrorisme lors des années de braise. « Nous ne voulons pas de tutelle, élaborer notre statut, un point c'est tout », vociférait une autre femme, plutôt jeune, surexcitée, criant sa souffrance à fond l'âme. Outre les revendications d'ordre social et économique, les familles victimes du terro-

risme réclament l'ouverture d'une enquête sur la gestion des affaires de l'Organisation nationale des victimes de terrorisme (ONVT). Certains représentants de wilayas parlent de malversations et de détournements de fonds, interpellant dans la foulée le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales à intervenir en urgence et rétablir la direction légitime de ladite organisation. Les doléances des protestataires s'articulent autour de la révision des indemnités sur les décès et les salaires mensuels octroyés aux victimes et à leurs ayants droits, l'octroi d'aides aux logements social et rural, la gratuité des soins et du transport et l'instauration d'une journée nationale des victimes du terrorisme.

M. C.

ILS ÉTAIENT PRÈS D'UN MILLIER À OBSERVER UN SIT-IN DEVANT LE MINISTÈRE

Grève illimitée des travailleurs de l'habitat

PAR AHMED BOUARABA

Près de mille employés de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP) et de la Direction d'urbanisme et de la construction (DUC) ont manifesté, hier, en observant un sit-in devant le siège du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme pour revendiquer notamment la révision du statut particulier et la revalorisation du régime indemnitaire.

Venus de près de 40 wilayas du pays et brandissant des pancartes, ces manifestants, appartenant à la Coordination nationale des travailleurs de l'habitat et de l'urbanisme (CNTHU), ont convenu à ne pas suspendre leur mouvement de protestation jusqu'à satisfaction de leurs doléances. « Nous sommes en grève illimitée jusqu'à ce que Nouredine Moussa nous réponde favorablement », dira Brahim Azouz, membre du bureau national de la CNTHU. Concernant les doléances de ces manifestants, outre le statut particulier et le régime indemnitaire, la promotion professionnelle aux postes supé-

rieurs, la permanisation des contractuels et ceux insérés par le biais de l'ANEM ainsi que la couverture juridique des fonctionnaires figurent dans la plate-forme de revendications qui comporte 8 points essentiels.

En outre, l'intégration des inspecteurs de l'urbanisme est parmi les revendications. « J'étais inspecteur de l'urbanisme cela fait une décennie. Depuis la nouvelle loi de 2008, je ne le suis plus car je n'ai ni le diplôme de technicien supérieur ni celui d'ingénieur », s'est plaint un architecte de Tizi-Ouzou. Selon les protestataires, à l'image de Kamel Badi, « tous les chantiers sont à l'arrêt (...) si la situation ne s'améliore pas, le programme du président de la République, à savoir la réalisation d'un million de logements, risque de ne pas se réaliser ». L'ingénieur, qui touche « 25.000 DA » par mois, a par ailleurs déclaré que « mon fils est un architecte. Il a refusé de travailler à la DUC à cause du salaire de son père ». Sur ce dernier point, « le salaire d'ingénieur est de 25.000 DA, alors que le mètre cube de béton armé dépasse 35.000 DA (...) en ajoutant la valeur d'un

mètre cube de béton à la facture, je m'en sortirai beaucoup mieux », a-t-il dit à ce propos, ajoutant que « nous voulons manger du pain blanc. Nous ne serons jamais des corrompus ». D'autre part, une délégation de la CNTHU s'est entretenue hier avec M. Moussa, et ce, après qu'elle a refusé, dimanche dernier, d'être reçue par le Secrétaire général. Joint par téléphone, Hocine Ait Yahia, président de la CNTHU, a déclaré que « le ministre a affiché sa volonté de nous trouver une solution favorable, mais nous ne jugeons pas les intentions mais les actes ». Il a, en outre, indiqué que le ministre a fait savoir que son département est en discussion avec la Fonction publique pour ce faire. Pour M. Ait Yahia, « la plate-forme ne sera pas satisfaite dans les brefs délais ». Toutefois, « nous restons optimistes. Déjà le ministre a ouvert les portes du dialogue », a-t-il estimé. Rappelons enfin que ce sit-in est le second après celui observé en ce début du mois.

A. B.

ILS CHERCHENT UN MAXIMUM DE PARTICIPATION

Les étudiants marcheront demain

PAR CHAFIKA KAHLAL

A une journée de la marche des étudiants, prévue pour demain 12 avril, les membres de la coordination nationale autonome des étudiants, qui représente plus de vingt facultés et Ecoles supérieures à travers le pays, cherchent à mobiliser le maximum d'étudiants pour réussir la marche millionnaire. Selon de nombreux membres du collectif, contactés hier par le Midi Libre, des tracts et des affiches sont en train d'être distribués à l'ensemble des étudiants, grévistes et non grévistes — puisque certains étudiants ont repris les cours après les vacances par crainte de perdre leur année —, « pour mieux faire comprendre les objectifs de cette marche et fédérer les efforts des universitaires algériens pour une université meilleure et un étudiant digne », nous a affirmé un de nos interlocuteurs. Il faut signaler que la coordination nationale auto-

me des étudiants affirme qu'elle « n'a pas du tout appelé à une année blanche, comme certaines sources le prétendent, et elle est consciente du bien des étudiants puisque même ceux qui la forment sont des étudiants loin de toute opinion politique », ajoute un membre de la CNAE. « Nous ne voulons certainement pas aller vers une année blanche, mais nous voulons simplement reprendre les cours avec dignité, ce qui ne se réalisera qu'après la satisfaction totale et effective de toutes nos revendications », nous dira un membre de la CNAE. « Nous sommes en train de sensibiliser l'ensemble des étudiants algériens à travers le pays sur l'importance de la marche de demain pour se faire réellement entendre et à un haut niveau parce que les résolutions de la tutelle ne sont que des calmants pour gagner plus de temps et éviter les réprobations du premier magistrat du pays ». Il est important de noter aussi qu'au moins quatre autres Ecoles supérieures et facul-

tés vont rejoindre leurs camarades de la coordination dans leur grève notamment l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de Blida et aussi l'Ecole nationale de planification et des statistiques d'Alger. « Nous avons décidé, après une assemblée générale tenue aujourd'hui (hier, ndr) de reprendre la grève dès demain et la majorité des étudiants a affirmé par des votes sa participation à la marche de demain », nous a dit Hafidh, l'un des représentants des étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique (ENSH) de Blida, contacté hier par le Midi Libre. Il faut rappeler que l'itinéraire de la marche sera de la place du Premier Mai jusqu'au Palais du gouvernement.

Il est important de rappeler que le département de Harraoubia connaît des perturbations depuis plus de trois mois maintenant. Et même les mesures de la tutelle sont « loin de répondre aux aspirations » des étudiants en colère.

C. K.

ILS APPELLENT À LA CESSATION DES COMBATS EN LIBYE

Alger et La Havane accordent leurs violons

Le front anti-guerre en Libye s'élargit de plus en plus. Après Moscou, voilà le tour de la Havane de dénoncer l'agression militaire sur la Libye, à la faveur de la visite du ministre cubain des Affaires étrangères en Algérie.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie qui n'a pas caché son inquiétude face au triste développement des événements en Libye voisine, est en train de faire le consensus autour de sa position, clairement affichée depuis le début des raids militaires de la Coalition internationale et de l'Otan sur ce pays. En effet, l'Algérie et Cuba ont appe-

lé hier à Alger à la cessation des combats le plus rapidement possible en Libye pour que puisse s'enclencher un processus de dialogue. "Nous avons accordé (dans nos entretiens) plus d'attention à la situation en Libye en exprimant le souhait, partagé de manière très forte par les délégations cubaine et algérienne, pour que puissent cesser le plus rapidement possible les combats et démarrer un processus de dialogue entre les parties dans ce pays frère", a indiqué le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci.

De son côté, l'envoyé spécial du président cubain, ministre des Relations extérieures, Bruno Rodriguez Parilla, a affirmé, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le chef de la diplomatie algérienne qu'il "partage le même appréciation que Medelci" au sujet de la situation en Libye.

"Très tôt, Cuba a dénoncé le danger que représentait la possibilité d'une intervention militaire en Libye et, aujourd'hui, on



Le ministre des AE algérien en compagnie du ministre des AE cubain.

avance le prétexte de la protection des civils pour envahir un pays souverain", a observé Bruno Parilla, rappelant que son

pays a exprimé "sa préoccupation pour la mort de civils innocents". Auparavant, Medelci et Parilla avaient eu des entretiens en présence des délégations des deux pays.

Le ministre des Relations extérieures cubain était arrivé samedi à Alger pour une visite officielle de trois jours. Pour rappel, le chef de la diplomatie russe Serguei Lavrov a également dénoncé les opérations militaires menées par les forces de la Coalition internationale depuis la capitale algérienne, où il avait séjourné les 21 et 22 mars dernier.

Les appels au dialogue pour le règlement du conflit en Libye se multiplient ces derniers jours, notamment en Afrique où l'UA redouble d'efforts pour obtenir un cessez-le-feu, et éviter ainsi à ce pays de sombrer dans le chaos.

Dans cette optique, la Ligue arabe se réunira le 14 avril prochain au Caire dans une tentative de rectifier le tir après sa volte-face consécutive à la réunion de Paris qui avait précédé les raids aériens des Alliés en Libye.

L. B.

Protéger la communauté algérienne en Côte d'Ivoire

Des efforts sont déployés pour la protection des ressortissants algériens établis en Côte d'Ivoire, théâtre de violents combats entre l'ex-président Laurent Gbagbo et le président reconnu par la communauté internationale, Alassane Ouattara. "Nous recevons des appels téléphoniques émanant de membres de notre communauté installée dans divers endroits à Abidjan. Des efforts sont en train d'être faits à travers des contacts avec la mis-

sion de l'Onu (Onuci) pour leur permettre de quitter leurs domiciles et arriver à des endroits sûrs tels que le camp de la mission onusienne", a expliqué une source diplomatique citée par l'APS. Environ 120 Algériens vivent régulièrement en Côte d'Ivoire et sont notamment installés à Abidjan, a-t-on indiqué. Toutefois, aller dans les quartiers respectifs où habitent les personnes qui demandent secours "n'est pas une chose

aisée en raison du danger qui pourrait peser sur toute personne qui se trouverait en dehors de chez elle en cette période de guerre", a relevé la même source. Certains parmi les Algériens ont pu quitter la Côte d'Ivoire avant la complication de la crise et la dégradation de la situation. Depuis le début des hostilités, des scènes de violences et de pillages sont signalées dans la capitale économique ivoirienne.

L. B.

SEMENCE DE LA POMME DE TERRE

L'Algérie compte s'autosuffire

PAR INES AMROUDE

La semence de pomme de terre, exclusivement algérienne, sera mise sur le marché en 2013, alors que les centres de recherche ont déjà mis au point la production de la deuxième génération de semences, a indiqué hier le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa.

« Nous sommes en train de gagner génération après génération et il y a un programme pour construire toute la pyramide de semences d'ici 2013 », a indiqué le ministre en marge d'une visite au Centre national de contrôle et de certification (CNCC) des semences et plants.

Le processus de cette pyramide commence par la production de vitro plants ensuite le minitubercule, la première génération (G0), G1 jusqu'à atteindre la phase B. Le rôle du CNCC consiste à véri-

fier au niveau de chaque étape la qualité de la semence produite auprès des quatre centres de production de semences et plants que compte l'Algérie, dont un centre privé.

Après sa rénovation, le CNCC s'est doté de moyens modernes en mesure d'effectuer toutes les procédures de contrôle en vigueur au niveau international.

« Notre rôle est de protéger l'agriculteur pour qu'il puisse disposer de semences de qualité », a indiqué le directeur du centre, Mohamed Kheddoum.

La production nationale de semences de pomme de terre à partir de la semence importée est estimée à 300.000 tonnes/an, soit 65% des besoins du marché national. En outre, l'Algérie dispose de 131 espèces de semences homologuées, dont une trentaine sont adaptées au climat algérien.

La superficie consacrée à la production de semences a atteint 14.000 hectares dont

10.000 ha en culture de saison et 4.000 ha en arrière-saison. Le ministre a appelé les techniciens à travailler davantage pour clôturer la pyramide de production de semences, soulignant la nécessité d'encourager le contrôle « si l'on veut être des professionnels », a-t-il dit. M. Benaïssa a souhaité que les relations entre les scientifiques et les producteurs soient « transparentes et claires », insistant sur l'accompagnement des agriculteurs.

Le ministre s'est félicité par ailleurs des progrès enregistrés par la filière pomme de terre, qui connaît, selon lui une « dynamique réelle ». « La preuve, a-t-il dit, la production est en constante augmentation ces deux dernières années, puisqu'elle est passée de 2,67 millions de tonnes en 2009 à 3,2 millions de tonnes en 2010, alors qu'elle devrait atteindre 3,4 millions de tonnes cette année ».

L. A.

CONSEIL NATIONAL D'ÉVALUATION

Près de 4.000 projets de recherche reçus

Près de 4.000 projets de recherche ont été reçus par le Conseil national d'évaluation (CNE), de la recherche scientifique et du développement technologique, a-t-on appris hier à Bou-Ismaïl (Tipasa) lors d'une réunion d'évaluation de ce Conseil.

Sur les 3.998 projets examinés par le CNE, 2.000 ont été acceptés, a indiqué à l'APS le président du Conseil, Bouabdellah Ahcene, précisant que celui-ci regroupe 39 programmes nationaux prioritaires émanant de 10 ministères.

Le CNE a pour mission principale, a indiqué à l'ouverture des travaux le

directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Hafidh Aourag, l'évaluation stratégique et le suivi des mécanismes de la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique. Pour atteindre les objectifs stratégiques du plan national de développement de la recherche, il était question, a-t-il dit, de procéder à une évaluation qualitative et quantitative des entités de recherche scientifique et de développement technologique.

Cette première rencontre d'évaluation,

"qui doit s'exercer dans la transparence, l'indépendance, l'impartialité et l'efficacité", a pour objectif unique d'asseoir une recherche de qualité au service du progrès technologique et du développement économique durable.

Les travaux de cette première réunion seront axés sur l'instauration des dispositifs et des mécanismes permettant d'atteindre les objectifs fixés par la loi 1998/2002, ainsi que le programme présidentiel de 2010/2014 consacré à ce secteur, ont souligné les organisateurs.

APS

SECTEUR DES PTIC À JIJEL Benhamadi déplore le retard

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), Moussa Benhamadi, a déploré, hier le "retard considérable et préjudiciable" enregistré dans la wilaya de Jijel en matière de PTIC.

En visite de travail dans cette wilaya, le ministre a relevé de nombreuses insuffisances au niveau des deux secteurs dont l'évolution s'opère "très lentement" par rapport au rythme qui devrait leur être imprimé.

M. Benhamadi a estimé qu'il est aujourd'hui "nécessaire et impérieux" que les responsables locaux du secteur aient une "vision de gestionnaires et non de fonctionnaires rémunérés".

Commentant certains chiffres concernant la réalisation, aussi bien pour le secteur de la Poste que pour celui des Télécoms, avec des connexions à l'Internet très décriées dans cette région, il a reconnu que la wilaya de Jijel dont le port ambitionne d'être relié à Abuja (Nigeria), dans le cadre du projet des autoroutes de l'information, reste "très en retard" dans le domaine des TIC.

Un retard qui ne fait qu'aggraver la fracture numérique et, partant, handicape "lourdement" la population et le développement socio-économique et culturel en général, a-t-il souligné

APS

3^E ÉDITION DU SIAHA
À ORAN**Espace d'expériences
et de savoir-faire**

Les professionnels du tourisme nationaux et internationaux se retrouveront durant quatre jours à Oran. Le Salon international du tourisme, des voyages et des transports (Siaha 2011) tiendra donc sa troisième édition du 12 au 15 avril dans la capitale de l'Ouest algérien.

Événement phare regroupant l'ensemble des professionnels du monde des voyages, Siaha réunira pas moins de 80 exposants et participants de plusieurs nationalités avec, notamment, une forte participation des acteurs locaux (offices de tourisme, agences de voyages, hôtels, complexes touristiques, écoles de formation en tourisme, compagnies aérienne, maritime, ferroviaire...). A l'affiche des pays participants, on annonce déjà la Tunisie, le Maroc, l'Inde, Cuba, la Turquie, Malte et bien d'autres.

Cet événement est, également, l'occasion de promouvoir la destination Algérie et le tourisme réceptif. Autre objectif, les organisateurs visent la promotion du tourisme et de la culture touristique, la mise en avant des potentialités et atouts touristiques algériens.

Ce sera, entre autres, une opportunité de tracer les perspectives de développement du tourisme de la région.

En marge du salon, des conférences et des workshops seront organisés ainsi que plusieurs animations, notamment des visites guidées des sites touristiques de l'ouest algérien.

Cet événement est organisé par ASTRA Communication, agence de publicité et de communication événementielle. La précédente édition du Salon international du tourisme, des voyages et des transports (Siaha 2010) a vu la participation de plus de 60 exposants nationaux et internationaux.

Cette seconde édition a drainé plus de 6.000 visiteurs, l'année dernière.

M. B.

COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UNION EUROPÉENNE
**Jumelage dans le domaine
de la concurrence**

Un projet de jumelage algéro-européen initié par le Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), a été lancé hier à Alger avec pour but principal de contribuer à rendre le marché algérien plus compétitif.

PAR MASSINISSA
BENLAKEHAL

S'étalant sur 18 mois, ce projet vise « un échange d'expériences en matière institutionnelle à travers des conférences et des ateliers de formation et de communication en Algérie et à l'étranger » au profit de fonctionnaires algériens dans le domaine de la concurrence », a déclaré Aïssa Zelmati, secrétaire général au ministère du Commerce. Selon lui, ce pro-



jet vise la création « d'un marché compétitif et renforcer la protection des intérêts économiques des consommateurs, mais également à faire émerger des opérateurs économiques performants », a ajouté M. Zelmati, qui est également directeur du programme « P3A ».

Regroupant des représentants d'institutions algériennes du secteur du commerce, ce jumelage est appelé à « renforcer les relations entre les institutions algériennes chargées de l'application des règles de la concurrence et celles des pays d'Europe », a-t-il souligné. La partie algéri-

enne est représentée par les services de la concurrence du ministère du Commerce, la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) ainsi que les juridictions concernées, alors que la partie européenne est représentée par les autorités italienne, allemande et française chargées de la concurrence. Le choix des organismes européens de la concurrence dans le cadre du jumelage a été effectué suivant des critères de sélection établis par les responsables du (P3A) et des institutions algériennes concernées.

« Dans le cadre de ce projet, nous avons choisi les

meilleurs partenaires européens.

Le fait d'avoir un consortium constitué de trois pays membres de l'UE qui vont apporter leurs expériences est très positif », a-t-il affirmé. M. Zelmati a rappelé que le lancement de ce jumelage s'inscrit dans le cadre de cinq (5) jumelages institutionnels et qui portent sur « la conformité des produits industriels », « l'amélioration des relations entre l'administration fiscale et les contribuables », « l'amélioration de la qualité de l'eau » et « l'appui aux institutions chargées de l'artisanat ».

Doté d'un budget de 10 millions d'euros, le P3A, qui a une durée de vie de 30 mois, a été mis en œuvre dans le cadre de la politique européenne de voisinage. Il est composé de deux instruments : les jumelages institutionnels et l'Assistance technique et d'échange d'informations (Taiex). Ce programme, lancé en mai 2009, sera suivi de deux autres programmes similaires, dotés respectivement de 24 millions et 30 millions d'euros.

M. B.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière
Etablissement public hospitalier de Laghouat

**AVIS D'APPEL
INFRUCTUEUX
N° 01/2011**

En application de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 et le décret présidentiel N°08/338 du 26/08/2008 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N°02/2011 publié le 03/03/2011 au journal *MIDI LIBRE* et le 07/03/2011 au journal *EL ADJWAA*.

Le directeur de l'établissement public hospitalier de Laghouat, déclare que l'appel d'offre N° 01/2011 concernant les lots suivants est infructueux.

LOT N° 1 : GAZ MEDICAUX (OXYGENE) CITERNE - aucune offre n'est parvenue

LOT N° 2 : A - Acquisition Gaz médicaux (Oxygéné) Bouteille - aucune offre n'est parvenue

B - Acquisition Protoxyde Azote médical - aucune offre n'est parvenue

Midi Libre N°1241 - Lundi 11 avril 2011 - ANEP 849 905

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de la Santé de la population et de la Réforme Hospitalière
Etablissement public hospitalier de Laghouat

**AVIS D'APPEL
INFRUCTUEUX
N° 02/2011**

En application de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 et le décret présidentiel N°08/338 du 26/08/2008 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N°02/2011 publié le 03/03/2011 au journal *MIDI LIBRE* et le 07/03/2011 au journal *EL ADJWAA*.

Le directeur de l'établissement public hospitalier de Laghouat, déclare que l'appel d'offre N° 02/2011 concernant les lots suivants est infructueux.

LOT N° 11: PRODUIT DE LABO (02) - aucune offre n'est parvenue

LOT N° 12 : VACCINS ET SERUM - aucune offre n'est parvenue

Midi Libre N°1241 - Lundi 11 avril 2011 - ANEP 849 903

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT INJECTE 386 MILLIARDS DA POUR LES PME

Les Allemands introduisent la microfinance d'entreprise en Algérie

Sous le thème «*Quelle microfinance pour développer les très petites et petites entreprises en Algérie*», le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements a suscité le débat lors d'une conférence internationale, organisée hier à l'hôtel Sheraton, notamment sur le rôle du financement des PME dans un marché algérien, arabe et maghrébin dans le développement durable.

PAR AMAR AOUIMER

En raison de son caractère spécifique de créateur de richesses et d'emploi, les PME jouent un rôle important dans la valeur ajoutée et la part dans le produit intérieur brut en Algérie, notamment dans les secteurs industriel et agroalimentaire.

Le directeur général de la PME au ministère de l'Industrie, Ammouri Brahiti, a mis en relief l'importance de ce mode de financement pour le soutien aux entreprises de 10 salariés sachant que 97% des PME algériennes sont exclues du financement classique des banques, allant de la phase de création au stade de développement.

Pour les autorités algériennes en charge des PME : «*L'essentiel consiste à établir un panorama général de la microfinance en extrapolant les expériences des pays du Maghreb et en précisant un cadre législatif et réglementaire*». Selon Brahiti qui a lu un message du ministre de l'Industrie, «*il s'agit de lancer un débat de fond, essentiellement autour de la démarche à entreprendre pour l'introduction de la microfinance en Algérie en examinant l'opportunité de l'insérer au sein de la sphère bancaire et financière, ou de l'introduire dans le cadre d'une démarche institutionnelle similaire à celle des systèmes des fonds et agences. Ou alors envisager une troisième voie consistant à mettre en place un cadre légal et réglementaire propre à cette activité venant enrichir l'offre bancaire et celle des agences et fonds publics*». Intervenant pour donner un aperçu et clar-



ifier la politique allemande de promotion de la microfinance en Algérie, la ministre conseiller à l'ambassade d'Allemagne à Alger, Monika Iwersen, a indiqué que «*l'objectif de cette conférence sur la microfinance est de construire un partenariat fructueux avec le ministère algérien de l'industrie, de la PME et de la promotion des investissements, notamment avec la coopération et la collaboration du ministère allemand de la coopération économique et du développement et l'organisme de développement durable germanique GIZ. Cette rencontre intervient dans un contexte où les autorités politiques et financières s'intéressent aux solutions durables pour la prospérité et le bien-être des populations algériennes*».

Connaître les besoins et les spécificités des PME algériennes

L'Allemagne veut, ainsi, transposer son modèle de développement des petites entreprises par la microfinance pour l'Algérie en expliquant la réussite de ce mode de paiement dans les différents lands allemands.

En effet, elle a souligné que «*l'Allemagne possède le tissu le plus dense de PME en Europe qui représente plus de 96 % des entreprises sachant que la plupart des petites et moyennes entreprises sont familiales*», ajoutant que «*la PME joue un rôle primordial pour la multiplication d'emplois et c'est un pilier indispensable dans notre économie*». Les promoteurs algériens et

allemands de cette conférence s'efforcent notamment de faire bénéficier les PME algériennes du transfert de technologies et du savoir-faire des micro-entreprises allemandes en construisant un système novateur de PME et en mettant en place un partenariat gagnant-gagnant. Ainsi, Iwersen estime que les relations économiques et commerciales algéro-allemandes ont connu une intensification viable et un bond qualitatif en 2010, en ce sens que des visites de délégations d'industriels et investisseurs germaniques en Algérie ont permis de concevoir des formes de partenariat mutuellement bénéfiques.

Les visites d'entrepreneurs et spécialistes allemands en matière d'énergies renouvelables au Maghreb et en Algérie en mars 2011 ont porté leurs fruits dans la mesure où les firmes allemandes possèdent de hautes technologies et un savoir-faire importants, selon elle. «*Le ministre de l'Industrie, Mohamed Benmeradi a examiné, lors de sa visite récente en Allemagne, avec la commission économique mixte algéro-allemande, les opportunités de partenariat et l'évolution des échanges entre nos deux pays en renouvelant la confiance mutuelle entre l'Allemagne et l'Algérie*» a-t-elle affirmé. Le crédo des autorités allemandes, selon cette intervenante, «*consiste surtout à permettre aux hommes et femmes politiques d'Allemagne et aux hommes d'affaires de tous les lands de mieux connaître les besoins et les spécificités des PME algériennes afin*

d'apporter le soutien et l'expertise durable pour le développement».

Le représentant personnel de Mohamed Benmeradi a insisté sur la nécessité de développer la microfinance dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) sachant que la PME représente plus de 80 % du tissu algérien industriel et occupe 56 % de la population active en créant 35 % de la valeur ajoutée.

Pour le ministère de l'Industrie, l'important c'est d'encourager l'initiative privée et les hommes d'affaires en ce sens que pas moins de 620.000 PME actives en Algérie en 2010 en employant 1,6 million de travailleurs, soit plus de 28 % de plus qu'en 2009. L'Etat algérien a consenti un montant de 450 milliards DA pour la réorganisation du secteur des grands groupes industriels tandis que le plan de développement du groupe pharmaceutique Sidal a nécessité un pactole de 16 milliards DA, notamment pour la construction de 6 nouvelles unités. Pour ce qui est de la filière mécanique, elle s'est dotée d'un budget de l'ordre de 44 milliards DA.

La stratégie de dynamisation des PME a mobilisé des ressources financières évaluées à 386 milliards DA pour les cinq prochaines années en créant 200.000 PME et avec option pour générer 20.000 autres PME.

A. A.

IL SERA INSTALLÉ AUJOURD'HUI

Création d'un conseil d'affaires algéro-sénégalais

Le président du Conseil économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès, s'est félicité, hier à Dakar, de la création du Conseil d'affaires algéro-sénégalais dont l'installation officielle est prévue aujourd'hui. Cette nouvelle structure, qui sera mise en place par les organisations patronales des deux pays, constituera un cadre approprié pour développer un partenariat "gagnant-gagnant" entre les hommes d'affaires algériens et leurs homologues sénégalais, a déclaré M. Babès à son arrivée dans la capitale sénégalaise, rapporte l'APS.

M. Babès qui conduit également une délégation devant prendre part à la conférence internationale des Conseils économiques et sociaux, a énuméré les avantages d'un tel Conseil qui regroupera des "parties animées par le souci d'affaires fructueuses". "Cette formule est devenue maintenant le paradigme et le modèle encadrant les relations partenariales entre différentes organisations qui entendent se donner un cadre bilatéral leur permettant de coopérer, échanger et d'investir ensemble", a-t-il notamment souligné. Pour sa part, Ousmane Masseck Ndiaye, président du Conseil économique et social (CES) du Sénégal, a indiqué que les deux parties sont en train de mettre en œuvre une "bonne idée" venue du Premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia.

«Le Conseil d'affaires est un cadre organisationnel qui facilite le rapprochement et permet aux opérateurs économiques dans les deux pays de travailler ensemble dans plusieurs secteurs sur la base d'un protocole d'entente». "Nous sommes sur la bonne voie pour appuyer fortement les relations bilatérales entre nos deux Etats. Nous sommes deux pays frères et je pense que ce rapprochement ira dans le sens du renforcement de la coopération algéro-sénégalaise", a ajouté Masseck Ndiaye.

I. A.

EN DÉPIT D'ACCORDS DE DÉMANTÈLEMENT TARIFAIRE

Les recettes douanières en hausse

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les recouvrements des Douanes algériennes ont augmenté, ces dernières années, malgré la mise en place de plusieurs accords entre l'Algérie et ses partenaires, prévoyant des exonérations douanières, a indiqué hier le Directeur général des Douanes, M. Mohamed Abdou Bouderbala.

«*Les recouvrements ont augmenté malgré la mise en place de la Zone arabe de libre-échange (ZALE) et de l'Accord d'association avec l'UE, qui prévoient des exonérations (douanières), et ce, grâce à un travail d'assainissement et d'encadrement du commerce extérieur*», a expliqué le responsable lors de son passage sur les ondes de la radio chaîne III. Les recettes douanières qui étaient de 283,9 milliards DA en 2006, une année après l'entrée en vigueur de l'accord avec l'UE, sont passées à 343,29 mds en 2007, 439,5 mds en 2008, 460,2 mds en 2009 et enfin à 492

milliards de DA en 2010, a-t-il précisé.

Concernant l'application de l'accord avec l'UE, «*le processus de démantèlement tarifaire entre l'Algérie et l'UE a été gelé parce qu'il y a eu ouverture de renégociation avec l'UE sur certains aspects*», a-t-il dit, précisant qu'«*il est question de rallonger les délais de démantèlement pour donner un répit à notre économie et à nos opérateurs économiques pour qu'ils puissent être compétitifs*». En ce qui concerne la ZALE, le premier responsable des Douanes assure «*qu'un certain nombre de produits ont été exclus de l'exonération (liste négative) parce qu'ils concurrencent dangereusement les produits algériens et mettent en péril le tissu économique national*». «*Ce sont là aussi des mesures de protection qui seront suivies par d'autres mesures*», a-t-il fait savoir. Par ailleurs, M. Bouderbala a relevé que les délits relatifs aux transferts illégaux de capitaux ne cessent d'augmenter,

passant de 4,4 milliards DA en 2009 (583 affaires) à 16,2 mds DA en 2010 (658 affaires). En ce qui concerne les importateurs, M. Bouderbala affirme que grâce à la mise en place du Numéro d'identification fiscale (NIF), leur nombre a fortement chuté, passant de 25.409 en 2008 à 20.286 en 2010. Le responsable des Douanes s'est en outre réjoui du recul du phénomène de corruption et de trafic d'influence qui sévit dans le secteur des Douanes, qu'il attribue à un meilleur encadrement et à l'amélioration des revenus des agents de l'administration (des Douanes) dont les augmentations salariales tournent autour de 70% à 85% avec effet rétroactif à partir de 2008, selon lui.

Le relèvement des salaires a été le fruit de l'introduction, notamment, de nouvelles indemnités: de risque, d'astreinte douanières et de recherche opérationnelle et d'intervention.

L. B.

TISSEMSILT

5.800 aides pour l'habitat rural

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié durant le premier trimestre 2010 de 5.800 aides à l'habitat rural au titre du programme quinquennal en cours, selon la Direction du logement et des équipements publics (DLEP).

La distribution de ces aides destinées à la réalisation de nouvelles habitations et la rénovation d'autres est prévue à travers les 22 communes de la wilaya, soit un total de 190 douars où les quotas seront déterminés en fonction des besoins de chaque collectivité locale, a indiqué la DLEP.

Il a été procédé, au début de l'année en cours, à la distribution de 3.000 aides à l'habitat rural, inscrites dans le cadre du programme de développement des Hauts-Plateaux et celui supplémentaire au profit des communes de la wilaya, après que les commissions compétentes constituées de différents services concernés aient élaboré les listes nominatives des bénéficiaires.

Selon la même Direction, la concrétisation de 159 habitations rurales a été achevée à travers des zones éloignées de la wilaya, alors que 1.692 habitations du même type sont en cours de réalisation, dont 1.412 nouvelles maisons et la réfection de 280 habitations avec des taux d'avancement des travaux variant entre 55 et 70%.

La DLEP a programmé également au cours de l'année le lancement en chantier de 2.292 unités en milieu rural et de réfection qui contribueront à améliorer les conditions de vie des citoyens des zones rurales.

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié durant le précédent quinquennat et jusqu'à la fin du premier trimestre de l'année en cours de 21.127 aides à l'habitat rural, dont 9.517 ont été réceptionnées, selon les statistiques de la DLEP.

1.000 logements distribués en juin

Mille logements publics locatifs seront attribués dans la wilaya de Tissemsilt en juin prochain, a annoncé le wali.

L'opération de distribution portera sur 500 logements publics locatifs et 500 autres destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP) à travers différentes régions de la wilaya, a précisé le premier responsable lors de la session ordinaire de l'APW.

Des agents techniques ont été mobilisés pour inspecter et s'enquérir de l'état des logements pour ce qui est des commodités nécessaires, dont le raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz naturel et d'eau potable.

La wilaya compte 30.000 demandes de logements depuis 2000 et que la commune de Tissemsilt enregistre, à elle seule, 12.000 demandes vu l'importance de sa densité démographique.

Le parc immobilier de la région devrait, selon les prévisions, se renforcer par la réception avant la fin de l'année en cours d'environ 3.000 unités de logement au titre du programme d'habitat public locatif et du RHP répartis dans de nombreuses municipalités, a souligné le chef de l'exécutif de la wilaya.

Par ailleurs, l'OPGI de la wilaya de Tissemsilt a indiqué que les logements concernés par la distribution en juin prochain sont répartis en 120 unités à Khemisti, 153 à Layoune, 203 à Theniet El-Had et 540 logements pour la RHP qui seront attribués à plusieurs communes, en notant que les travaux d'aménagement extérieur sont en cours et seront bientôt achevés.

APS

BOUIRA, JOURNÉE D'ÉTUDE

L'investissement dans l'agroalimentaire

Une journée d'étude sur l'investissement dans l'agroalimentaire s'est tenue samedi à Bouira, à l'initiative conjointe des directions locales de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'Investissement (MIPI) et de l'Agriculture ainsi que de la Conservation des forêts.

Le directeur chargé de la promotion de l'investissement auprès du MIPI et le directeur des engagements et du suivi à la Caisse de garantie des crédits d'investissement ont pris part, aux côtés du wali de Bouira, à l'animation de cette rencontre, marquée par la présentation d'une série de communications sur la stratégie nationale en matière de développement rural et agricole et par la promotion des opportunités d'investissement dans la wilaya de Bouira dans le domaine de l'agroalimentaire.

À l'ouverture de cette journée, le premier responsable de la wilaya a présenté les grandes lignes des projets alloués à la région dans le domaine de l'hydraulique agricole notamment, en citant, entre autres, le projet de mise en valeur d'un périmètre de 7.000 ha, au niveau de la plaine d'El-Asnam, "dont il est attendu un impact fort positif sur la relance de l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et l'industrie de transforma-



tion alimentaire". Il a relevé, dans ce sillage, que l'objectif principal attendu, à terme, de ces projets est d'arriver à une "autosuffisance alimentaire", qui ne pourrait être atteinte que grâce à la "mise en place d'un véritable concept pour l'exploitation des opportunités agricoles considérables existantes dans la wilaya".

Il a cité parmi ces opportunités, la filière lait, dont la wilaya produit annuellement 90 millions de litres, mais qui ne sont pas "malheureusement exploités" à cause d'un déficit en unités de transforma-

Le wali a, également, cité les filières oléicole et de la production de viandes blanches et rouges comme étant parmi les plus performantes dans la région.

"Il est impératif de coordonner les actions entre tous les secteurs concernés afin d'assurer un soutien au produit alimentaire de production locale", a estimé, pour sa part, le directeur central du MIPI qui a appelé à "l'encouragement et la multiplication de ce genre d'initiatives visant au soutien de l'investissement dans l'agroalimentaire".

APS

BOUMERDES, POMME DE TERRE DE SAISON

Une production de près de 50.000 tonnes attendue



Une production de près de 50.000 tonnes de pomme de terre de consommation, contre 30.000 tonnes en 2010, est attendue cette année dans la wilaya de Boumerdes, selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA).

"Cette évolution de la production s'explique essentiellement par le bon déroule-

ment de la campagne de culture achevée, récemment avec, cependant, un petit retard dû aux chutes incessantes de pluies", a indiqué, à ce propos, le responsable de la production végétale à la DSA, M Ghazi Rabah.

Toutes les facilitations en matière d'approvisionnement en engrais et autres semences nécessaires ont été apportées aux

producteurs locaux en vue de garantir le succès de ladite campagne, a souligné M. Ghazi Rabah.

L'extension "considérable" de la superficie consacrée, durant cette campagne agricole 2010-2011, à la pomme de terre de saison à Boumerdes, portée à 1.500 ha contre 1.100 ha auparavant, a eu un impact positif sur la hausse de production.

Une surface supplémentaire de plus de 150 ha a été consacrée, cette année, aux semences de pomme de terre, au niveau des communes de Bordj Menaïl et Hammadi, au titre de la mise en œuvre des programmes mis sur pied à cet effet.

Les actions d'accompagnement et de suivi assurées aux paysans sur le terrain conjuguées aux diverses incitations financières introduites au titre du Syrpalac ont été également citées en tant que facteurs ayant aidé à l'extension de la filière dans la région.

Par ailleurs, un volume de 30 à 35.000 tonnes de cette production attendue sera destiné au stockage au titre du Système de régulation des produits à large consommation (SYRPALAC) visant à réguler le marché de ce tubercule.

Ces dernières semaines, le cours de la pomme de terre a connu une fluctuation sur les étals de la région, où le kg de ce tubercule s'est écoulé dans une fourchette variant entre 35 et 45 DA.

APS

CONSTANTINE, HABITAT PRÉCAIRE

Le recensement des familles lancé

Une opération de recensement des familles occupant des habitations précaires vient d'être lancée dans toutes les communes de la wilaya de Constantine, a indiqué la wilaya.

Cette opération est présentée comme une "réactualisation" du recensement national des habitats précaires effectuée en 2007. Elle devra fixer les autorités locales sur le besoin réel en matière de logements destinés à la résorption de ce type de logements, a souligné le wali.

Le nombre d'habitats précaires "ne reflète pas forcément le nombre de familles ouvrant droit à un logement, dès lors que l'on peut trouver jusqu'à trois familles dans un baraquement de bidonville", a expliqué le même responsable, précisant que le relogement de ces familles "ne se fera qu'après l'achèvement de l'opération de recensement en cours".

Le chef de l'exécutif local a affirmé que les résultats du recensement national des habitats précaires sera utilisé comme une "base de données" permettant aux agents chargés de cette opération d'effectuer un travail "transparent et sans failles".

Il a également assuré que l'éradication des bidonvilles ne se fera pas d'un bloc mais par étapes sur toute la période du quinquennat en cours. Dans la ville de



Constantine, par exemple, il a été recensé, au titre du recensement national, environ 7.000 habitats précaires, alors que le nombre des familles qui y résident dépasse les 25.000.

Cet "important" écart sera pris en charge dans toutes les opérations de relogement des familles occupant des bidonvilles, a assuré le wali.

Le lancement d'un recensement local devra également permettre à la wilaya de Constantine de rompre "à la racine" avec

le phénomène des bidonvilles qui encerclent de toutes parts plusieurs communes, a encore estimé le même responsable. Cette démarche ne devra pas perturber le programme local tracé dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 puisqu'un apport supplémentaire de 8.000 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire est venue s'ajouter à un quota de 10.000 de même type inscrit au titre de ce quinquennat, a assuré la wilaya. APS

ORAN, DIRECTION DU TOURISME

Elaboration prochaine d'un plan de circuits touristiques



Un plan fixant le parcours des circuits touristiques à travers les différents sites et monuments que recèle la wilaya d'Oran sera élaboré prochainement, a indiqué la Direction du tourisme.

Ce parcours à caractère local, le premier du genre dans la capi-

tale de l'ouest algérien, permettra aux touristes locaux et étrangers de découvrir différents sites archéologiques et historiques dans un cadre organisé et étudié sur la base d'une carte comportant des destinations touristiques.

Le cahier de charges de cette

étude inscrite au titre du programme quinquennal 2010-2014 est prêt et un appel d'offres sera lancé pour le choix d'un bureau d'études spécialisé dans ce domaine.

Oran dispose de plus de 600 sites historiques et archéologiques dont 24 classés à l'échel-

le nationale. Hai "Sidi El Houari" compte à lui seul 63 sites qui accueillent de nombreux amateurs de tourisme culturel, dans le cadre de visites organisées par l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés et des associations qui activent dans la protection du patrimoine matériel.

Afin d'améliorer les services offerts aux visiteurs d'Oran, le secteur du tourisme de la wilaya sera renforcé également par un centre d'information et d'orientation touristique qui sera réalisé au niveau de hai "ES-Sabah" à l'est d'Oran.

L'étude de ce projet sera lancée prochainement, selon la même Direction.

D'autre part, la direction du tourisme a achevé l'élaboration du cahier de charges concernant l'étude du schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya où il sera question d'identifier des projets touristiques et les perspectives de développement du secteur et sa promotion. APS

KHENCHELA

720 agriculteurs accèdent au droit de concession

Un total de 720 exploitants agricoles de la wilaya de Khenchela, sur 850 postulants ayant déposé des dossiers devant la commission ad hoc, ont bénéficié du transfert de leur droit de jouissance en droit de concession, a indiqué le directeur de l'Office de wilaya des terres agricoles. Selon ce responsable, 115 dossiers ont été rejetés par la commission de wilaya faute de satisfaire aux conditions fixées par les textes réglementaires relatifs à cette mesure.

Créé en 2010, l'Office des terres agricoles de Khenchela a reçu, à ce jour, 1.931 dossiers émanant d'agriculteurs de différentes régions de la wilaya, a ajouté le même directeur, précisant que l'étude des dossiers réceptionnés devra être terminée "avant fin avril".

Par ailleurs, de nouvelles exploitations seront créées au profit de jeunes chômeurs dans le cadre des mesures décidées par le gouvernement, a indiqué le même responsable qui a souligné que des sorties sont effectuées par les services des domaines publics et du cadastre, à travers les communes, pour déterminer la nature juridique des terres agricoles inexploitées.

Le wali de Khenchela avait indiqué, lors de la célébration de la journée mondiale de l'arbre, que des superficies agricoles "ne faisant l'objet d'aucun litige" seront réservées, dans la partie saharienne du sud de la wilaya, aux jeunes désireux de créer des exploitations agricoles. APS

SETIF

Séminaire sur l'évaluation du système LMD

Un séminaire sur le thème "Promesses et défis de l'université algérienne après 5 ans de réforme LMD" est prévu lundi à l'université Ferhat-Abbas de Sétif, a indiqué samedi dernier le rectorat.

La rencontre à laquelle prendront part des enseignants universitaires issus de plusieurs wilayas de l'Est et du Sud-est du pays, à l'instar de Constantine, Annaba, Ouargla et Khenchela, aura pour objectif "d'engager un débat national sur le LMD (Licence-Master-Doctorat) en vue de développer une base solide pour une bonne mise en œuvre de ce système dans nos universités", a précisé le même rectorat.

Il s'agira, selon les organisateurs de la rencontre, de "donner davantage d'informations sur les contenus scientifiques et pédagogiques des programmes de ce système pour lever les incompréhensions qui l'entourent".

Le séminaire constituera également une opportunité pour "présenter l'expérience de ce processus et ses résultats à l'issue de son application aux départements de langues étrangères", a ajouté le rectorat.

Des recommandations sanctionneront cette rencontre. APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Réalisation prochaine de deux CET

Deux nouveaux centres d'enfouissement technique seront "prochainement" réalisés dans la wilaya de Bordj Bou-Argeridj, selon le directeur de l'environnement. Ces équipements traiteront les déchets solides urbains de plusieurs communes, notamment celles où les décharges sauvages prolifèrent, a ajouté le même responsable.

Actuellement la wilaya de Bordj Bou-Argeridj ne dispose que d'un seul centre d'enfouissement technique, implanté à la sortie est du chef lieu de la wilaya, et de quelques décharges publiques contrôlées.

Les enveloppes financières étant disponibles, les deux nouveaux centres seront réalisés dans les daïras de Mansourah et de Ras El Oued.

L'élimination des déchets, à travers 22 décharges, s'effectue pour l'heure à ciel ouvert, par combustion, provoquant des fumées nauséabondes.

Quelque 350 tonnes de déchets solides ménagers sont jetés quotidiennement par les 693.000 habitants de la wilaya de Bordj Bou-Argeridj. APS

SYRIE

26 manifestants tués à Deraa

Vingt-six personnes ont été tuées samedi à Deraa dans le sud de la Syrie lorsque les forces de l'ordre ont tiré sur les manifestants pour les disperser, ont indiqué hier des ONG syriennes et kurdes.

"La police et les agents de sécurité ont dispersé samedi des manifestations pacifiques à Deraa en tirant avec des balles réelles, ce qui a causé la mort de 26 personnes" dans cette ville, épice de la contestation contre le régime syrien, ont précisé six organisations des droits de l'Homme dans un communiqué.

Deux autres personnes ont été tuées samedi dans le gouvernorat de Homs, dans le centre-ouest de la Syrie, par les tirs des forces de l'ordre, ont-elles ajouté.

Parmi les ONG, qui disent avoir la liste nominative des 28 tués, figurent notamment l'Organisation nationale des droits de l'Homme, le comité kurde pour les droits de l'Homme (Rassed) et le comité de défense des libertés démocratiques et des droits de l'Homme en Syrie.

Des violences étaient survenues vendredi à Deraa, ville rurale de 85.000 habitants à 100 km au sud de Damas, où des milliers de personnes avaient manifesté contre le régime.

Le président de l'Organisation nationale des droits de l'Homme, Ammar Qourabi, contacté au Caire, avait fait état de 30 manifestants tués par les forces de l'ordre.

Samedi, des milliers de personnes ont participé à des funérailles à Deraa de personnes tuées la veille, selon un militant des droits de l'Homme.

R. I.

PÉROU

Aux urnes pour une présidentielle serrée

Près de 20 millions de Péruviens ont voté pour désigner un successeur à Alan Garcia dans le cadre du premier tour de l'élection présidentielle et pour renouveler aussi leur parlement unicaméral.

Plusieurs candidats sont en lice pour ce scrutin dont l'ex-militaire de gauche, Ollanta Humala, est donné favori.

Ollanta Humala, 48 ans, tente une seconde fois d'accéder aux rênes du vaste pays de 29 millions d'habitants, après sa défaite au deuxième tour en 2006 face au président sortant Garcia.

Selon des derniers sondages privés de samedi, Humala obtiendrait autour de 30% des voix, lors du premier tour de la présidentielle. Le second tour est prévu le 5 juin. Outre la présidentielle, les Péruviens, pour qui le vote est obligatoire, renouvellent aussi leur parlement unicaméral, qui comme le sortant devrait être fragmenté.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Le QG d'Alassane Ouattara à Abidjan attaqué

Alors qu'un calme relatif régnait depuis samedi matin dans la capitale économique, des tirs de mortier ont visé ce l'hôtel du Golf à Abidjan rapporte l'agence Reuters, où est installé depuis plusieurs mois Alassane Ouattara, reconnu par la communauté internationale comme vainqueur de l'élection présidentielle ivoirienne de novembre, a déclaré un responsable des Nations unies à New York. «Des mortiers visent l'hôtel du Golf», a dit ce responsable qui a requis l'anonymat. Il a précisé qu'il n'y avait apparemment pas de victimes et que les tirs semblaient provenir de la zone du palais présidentiel.



résidence de M. Gbagbo, la RTI et l'école de gendarmerie. Laurent Gbagbo, toujours retranché dans sa résidence d'Abidjan défendue par des centaines d'hommes, n'a pas cédé un pouce de terrain vendredi, tandis que l'ONU qualifiait de «terrifiantes» les informations sur la situation dans l'ouest du pays marquée par des massacres. Après avoir lancé jeudi un appel solennel à l'unité, Alassane Ouattara, le président internationalement reconnu, est confronté, après l'offensive éclair de ses troupes jusqu'à la capitale, à l'immense défi de rétablir la sécurité.

Par ailleurs, la force Licorne a tenté en vain d'aider des diplomates dans la nuit de vendredi à samedi à Abidjan, avant d'y renoncer pour des raisons de sécurité, a-t-on appris auprès de l'état-major français des armées, qui a également formellement démenti avoir ouvert le feu sur la résidence où est réfugié Laurent Gbagbo après l'attaque de la résidence de l'ambassadeur de France, qui la jouxte. Durant l'opération

qui a consisté à déposer des soldats au sol pour aller récupérer ces diplomates à la nationalité non précisée, «deux hélicoptères français ont été touchés par des tirs, ils ont pu rentrer à la base et aucun soldat n'a été blessé», a précisé le porte-parole de l'état-major français, le colonel Thierry Burkhard. Prise à partie par les forces pro-Gbagbo, Licorne a riposté, détruisant au moins un véhicule blindé dans le quartier des résidences, a-t-il ajouté. Des proches de Laurent Gbagbo ont accusé les forces françaises de tirer sur la résidence où est réfugié le président ivoirien sortant. Le colonel Burkhard a démenti ces informations. Aussi, le président Gbagbo appelle à la résistance contre les bombardements et les agissements de l'armée française en Côte d'Ivoire, «car en définitive c'est l'armée française qui nous attaque», a par ailleurs indiqué Ahoua Don Mello son porte parole.

R.I / Reuters

ISRAËL - HAMAS

Vers la fin de la spirale de la violence ?

«*Les factions palestiniennes ne veulent pas d'une escalade», a déclaré à Reuters le porte-parole du mouvement palestinien, Sami Abou Zouhri. «Si l'agression israélienne cessait, il serait naturel que le calme revienne», a-t-il ajouté.*

La région est entrée dans un nouveau cycle d'attaques et de représailles depuis l'explosion jeudi d'une roquette palestinienne qui a très grièvement blessé un adolescent israélien dans un car de transport scolaire.

Les frappes aériennes menées en riposte par les forces israéliennes de défense ont tué depuis 19 militants et civils palestiniens. Dans le même temps, au moins 120 roquettes et obus de mortier tirés par les Palestiniens se sont abattus sur le sud

d'Israël, d'après l'armée israélienne.

Il s'agit du bilan le plus lourd depuis la fin de l'offensive israélienne "Plomb durci" contre la bande de Gaza en décembre 2008-janvier 2009 (1.400 Palestiniens tués et 13 Israéliens)

Israël se dit aussi prêt à un cessez-le-feu contre les groupes armés palestiniens à Gaza, s'ils cessent le feu, a déclaré hier à la radio publique le ministre israélien de la défense, Ehud Barak. "S'ils s'arrêtent de tirer, nous arrêterons de tirer", a déclaré le ministre en réaction à des informations selon lesquelles la branche politique du mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, souhaite parvenir à un cessez-le-feu effectif. C'est la première fois qu'un dirigeant israélien envisage cette option depuis le déclenchement de la

confrontation meurtrière avec les Palestiniens. Il a estimé que le Hamas avait subi des "coups sévères" et averti que l'armée pourrait lancer une opération terrestre de grande envergure contre la bande de Gaza, "mais uniquement si la nécessité s'en fait sentir". "Il n'y a pas de solution globale, apportant un calme absolu", a souligné le ministre israélien.

Cette déclaration survient après une accalmie au cours de la nuit durant laquelle l'armée israélienne s'est abstenue de toute attaque et les Palestiniens ont suspendu leurs tirs. Toutefois, des Palestiniens ont tiré hier matin trois obus de mortier en direction d'Israël sans faire de blessé, selon un communiqué de l'armée israélienne.

R.I / Reuters

CRÉDITS BONIFIÉS OCTROYÉS AUX JEUNES
CITOYENS EN 2010

FONDS DE LA ZAKAT, UNE AUBAINE

Plus de 10.000 jeunes Algériens ont bénéficié du crédit bonifié alloué par le Fonds de la zakat contre seulement 5.200 crédits de même type octroyés durant toute la période 2003-2010, a-t-on appris auprès de cette instance, au ministère des Affaires religieuses et du Wakf.

Lire en page 12



SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL

UN MARCHÉ EN PLEINE EXPANSION

Lire page 13



PRODUITS INDUSTRIELS SUR LE
MARCHÉS MONDIAUX

**LES PRIX AU PLUS HAUT
DEPUIS OCTOBRE 2008**

Page 14

19.86	37.52	17.12	-0.66	1.81%
38.75	17.02	42.15	+0.75	0.48%
17.47	40.86	27.09	+0.13	2.09%
42.45	26.07	22.47	+0.46	-5.12%
27.15	21.71	22.47	-1.26	-5.12%
22.59	22.74	23.37		
23.97	22.74	23.37		
391.70	377.43	391.66	+12.51	3.30%
95.67	93.96	95.61	+0.74	0.78%
25.32	24.74	25.22	+0.42	1.69%
24.89	24.35	24.82	+0.30	1.22%
57.55	55.00	57.27		

CRÉDITS BONIFIÉS OCTROYÉS AUX JEUNES CITOYENS EN 2010

Fonds de la zakat, une aubaine

Plus de 10.000 jeunes Algériens ont bénéficié du crédit bonifié alloué par le Fonds de la zakat contre seulement 5.200 crédits de même type octroyés durant toute la période 2003-2010, a-t-on appris auprès de cette instance, au ministère des Affaires religieuses et du Wakf.

PAR INES AMROUDE

Le crédit bonifié est un prêt sans intérêt prélevé sur les revenus du Fonds de la zakat au profit des jeunes chômeurs pour les aider à créer des micro-entreprises de production ou de services. Ce crédit a été créé à l'initiative du Fonds de la zakat dans le but "d'investir 37,5 % de ses revenus au profit des jeunes", a rappelé à l'APS le Dr Mohamed Aïssa, directeur de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique au ministère.

Ce cadre a d'autre part relevé l'amélioration d'année en année de cette opération destinée aussi bien aux universitaires qu'aux diplômés de la formation professionnelle et régie en fonction des fonds récoltés de la zakat.

Pour lui, l'initiative est elle-même génératrice d'emplois dans la mesure où les jeunes devenus chefs d'entreprise, grâce à cette opération, contribuent à leur tour, à la création de nouveaux postes d'emploi. Les fonds prélevés sur les revenus du Fonds de la zakat sont versés aux banques qui les octroient, à leur tour, aux bénéficiaires dont la liste est arrêtée par un comité de



wilaya, composé de donateurs, d'Imams et de représentants de quartier.

Quelque 5.200 micro-crédits bonifiés ont été alloués aux jeunes chômeurs, retenus sur les revenus du Fonds de la zakat pour une somme totale de 2,52 milliards de DA durant la période 2003-2010, a indiqué M. Ahmed Saïdi, conseiller et membre de l'instance régissant le Fonds de la zakat.

Depuis sa création en 2003, le crédit bonifié a permis de créer des postes d'emploi au profit d'une large catégorie de jeunes, a encore signalé le même responsable, précisant que ce crédit destiné essentiellement aux jeunes promoteurs avait été plafonné à 500.000 DA au lieu de 300.000 DA auparavant.

Le montant du crédit bonifié est fixé en

fonction du bilan annuel du Fonds de la zakat, a indiqué M. Adda Fellahi, conseiller au ministère des Affaires religieuses et du Wakf, qui souligne, à cet effet, les efforts consentis par les imams et les associations en vue d'inciter les hommes d'affaires et les gens aisés à déposer leur part de zakat dans cette structure.

Il a d'autre part indiqué que le crédit bonifié accordé aux jeunes sans emploi pourrait être plafonné à 1 million DA, en cas de hausse des fonds récoltés de la zakat, et ce, afin d'accroître d'autant les chances de réussite des jeunes investisseurs. Tous les jeunes citoyens au chômage peuvent, au titre du crédit bonifié, créer un atelier d'artisanat individuel ou collectif et devenir ainsi des "citoyens actifs".

La mission du comité compétent au niveau de la direction des Affaires religieuses et du Wakf de chaque wilaya consiste à assurer le traitement des dossiers déposés et à arrêter la liste des bénéficiaires.

Dans le souci d'assurer la réussite des micro-entreprises créées dans le cadre de ce crédit, une formation en matière de gestion est dispensée aux bénéficiaires, en vertu de la convention signée entre les secteurs des Affaires religieuses et du Wakf et des Petites et moyennes industries (PMI).

Composé d'économistes et de banquiers retraités, ainsi que de représentants de la société civile et des Scouts musulmans algériens (SMA), un comité de suivi des projets d'investissements veille à sensibiliser et à orienter les nouveaux investisseurs.

Pour mieux faire connaître le crédit bonifié dans les milieux des jeunes et dans le souci de rapprocher davantage le citoyen du Fonds d'investissement et de la zakat, une réflexion est engagée sur les spots publicitaires et les programmes d'information à élaborer, à travers les différents médias audiovisuels, a ajouté le même responsable, précisant que le ministère oeuvre à pourvoir à toute insuffisance dans ce domaine.

Outre sa conformité avec les principes religieux, ce crédit est générateur de richesses et de postes d'emploi, confirme de son côté le Dr Mohamed Bahloul, directeur de l'institut des ressources humaines d'Oran.

Bien qu'il demeure limité et ne peut à lui seul résorber le chômage, le crédit bonifié peut se convertir en Fonds d'investissement bancaire et de soutien aux jeunes, pour peu que ses ressources soient intensifiées, a-t-il ajouté.

I.A

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours flambent

Les cours des matières premières échangées sur les principaux marchés commerciaux se sont envolés cette semaine, soutenus par le fort affaiblissement du dollar face à la devise européenne, sur fond de tensions géopolitiques.

Le marché du pétrole a terminé la semaine sur une note haussière vendredi, face aux inquiétudes pour la production en Libye et au Nigeria, une tendance exacerbée par l'affaiblissement de la monnaie américaine.

Les cours des matières premières alimentaires ont connu des fortunes diverses cette semaine, marquée par le repli du sucre et la fermeté du café, tandis que le cacao a poursuivi son repli.

Les cours du sucre se sont repliés, sur un marché affaibli notamment par la perspective d'une récolte abondante au Brésil, premier producteur mondial, en dépit d'un affaiblissement du dollar, habituellement favorable aux achats de matières premières.

Les cours du café ont terminé la semaine en petite progression, portés notamment par le rapport mensuel de l'Organisation internationale du café (ICO), publié mercredi. Le cacao a poursuivi son recul cette semaine, sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1.886 livres sterling vendredi contre 1.898 livres la tonne pour le contrat de mai le vendredi précédent.

Les prix du maïs ont atteint des niveaux record cette semaine à Chicago, dopés par la faiblesse de l'offre disponible aux Etats-Unis.

Le boisseau de soja pour livraison en mai s'est établi à 13,9225 dollars, quasi stable par rapport à une semaine plus tôt (13,9375 dollars).

Or et argent se sont envolés cette semaine vers de nouveaux sommets, soutenus par un regain d'inquiétudes sur les dettes publiques européennes, ainsi que par des tensions inflationnistes grandissantes, contre lesquelles les métaux précieux font figure de valeur refuge.

Les métaux industriels échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont nettement progressé cette semaine, à la faveur d'un affaiblissement du dollar qui leur a permis d'ignorer un relèvement des taux chinois.

Le partenariat entre l'Algérie et la Grande-Bretagne connaît actuellement un regain d'activités, notamment avec les récentes visites d'hommes d'affaires et d'investisseurs britanniques à Alger où ils se sont entretenus avec des opérateurs économiques algériens dans divers secteurs économiques. Les responsables politiques du Royaume-Uni apprécient beaucoup l'évolution de la politique algérienne de coopération dans le contexte euro-méditerranéen.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le ministère britannique de l'Energie et du Changement du climat s'est félicité, par l'intermédiaire de son porte-parole, Gerry Miller, du lancement par l'Algérie (et l'Espagne) du Medgaz, un gazoduc devant livrer 8 milliards de mètres cubes de gaz par an, et qui contribuera à développer davantage l'interconnexion entre les Etats membres de l'Union Européenne. « Cette réalisation permettra de développer davantage l'interconnexion entre les Etats membres de l'UE et d'autres pays, d'autant qu'il s'agit d'accès à d'autres sources d'approvisionnement pour l'Union européenne. Cela profite à l'ensemble des 27 Etats membres », selon Gerry Miller.

Rappelons que le gazoduc Medgaz, d'une longueur de 1.050 km dont 550 km sur le territoire algérien, a été mis en service au début

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-BRITANNIQUE

Vers un accroissement significatif des échanges commerciaux

avril de l'année en cours et devra permettre d'acheminer vers l'Europe un volume annuel de 8 milliards de mètres cubes extensibles à 16 milliards de mètres cubes sur le moyen terme.

La présence de nombreuses entreprises d'ingénierie et de firmes pétrolières britanniques (British Petroleum) montre, en effet, tout l'intérêt que manifestent les investisseurs et industriels de ce pays pour le développement du partenariat gagnant-gagnant avec l'Algérie.

En effet, selon les statistiques du ministère britannique de l'Energie, le Royaume-Uni a importé d'Algérie 1,089 milliard m³ de gaz en 2010, ce qui représente 2% de l'ensemble des importations de gaz, 5,7% des importations de GNL et 1,1% de la demande nette.

Concernant les importations britanniques de gaz naturel, elles s'opèrent particulièrement à travers l'Europe par des approvisionnements en gazoducs en provenance de Norvège, de Belgique et des Pays-Bas, tandis que le GNL est importé essentiellement du Qatar, de Trinité-et-Tobago et d'Algérie.

Le Royaume-Uni vient en tête des pays européens avec une consommation de 103 milliards de mètres cubes de gaz par an, très proche de la consommation en Allemagne. D'ici à 2020, la demande du Royaume-Uni en gaz augmentera à 130 milliards m³, selon les prévisions.

Plusieurs firmes britanniques actives dans les secteurs de l'énergie, l'industrie, la formation professionnelle pour les entreprises et les PME dans divers secteurs économiques et industriels, ainsi que dans le domaine de la santé publique.

L'objectif essentiel des visites de travail des délégations britanniques consiste à identifier et décortiquer des secteurs porteurs et de dénicher des partenaires locaux pour mener à bien des projets mutuellement bénéfiques, de type gagnant-gagnant, en Algérie où les entreprises anglaises ont investi plus de 2 milliards d'euros.

Outre le secteur de l'énergie considéré comme un créneau porteur pour les échanges

commerciaux entre les deux pays, les firmes britanniques pourront développer d'autres activités importantes, notamment dans les domaines des infrastructures de base, la construction et le bâtiment, l'environnement, les ressources hydrauliques, les ports et les chemins de fer.

Multiplie rencontres entre investisseurs anglais et opérateurs algériens

Le volume des transactions commerciales bilatérales va crescendo en ce sens que les échanges entre les deux parties ont atteint, en 2010, plus de 2 milliards de dollars, dont 1,260 milliard de dollars d'exportations algériennes et 771 millions de dollars d'importations.

Durant l'année précédente, la Grande-Bretagne s'est vue classée au 13e rang en tant que client de l'Algérie, mais également son 13e fournisseur d'équipements et de biens technologiques.

Les responsables politiques algériens, pour leur part, envisagent de fructifier le partenariat avec le Royaume-Uni sachant que le ministre britannique en charge du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en l'occurrence Burt Alistair a affirmé récemment que « l'Algérie est un partenaire très important avec lequel les liens se sont davantage renforcés au cours des 12 dernières années ».

En effet, l'accueil des délégations britanniques à Alger par les différents ministères, tels que celui de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, et celui du Commerce, ainsi que la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, atteste de la disponibilité des autorités de booster le partenariat avec les Britanniques.

Plusieurs forums et rencontres entre le ministre algérien de la Promotion des investissements et les hommes d'affaires britanniques ont eu lieu, récemment, à Londres, dans la perspective de préciser et expliquer le climat d'affaires en Algérie et ses nombreuses opportunités d'investissement.

A.A.

SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL

Un marché en pleine expansion

L'Algérie possède le marché le plus important du Maghreb, non seulement sur le plan de la structure de ses PME spécialisées dans l'industrie agroalimentaire, mais également en ce qui concerne le nombre de consommateurs et le flux des entreprises internationales désirant explorer les opportunités du marché local, jugé juteux et porteur.

Les estimations des Douanes algériennes du plan quinquennal 2010-2014 indiquent que les indicateurs de la croissance du secteur agroalimentaire se situent, notamment, au niveau des paramètres de population (35,7 millions d'habitants), un PIB en évolution, 140,9 milliards de dollars en 2009 et 94,1 milliards de dollars hors hydrocarbures, un taux de croissance du PIB de l'ordre de 2,1% en 2009 (hors hydrocarbures), une balance commerciale excédentaire évaluée à 4,6 milliards de dollars en 2009. Il y a également les importations qui s'élèvent à 39,1 milliards de dollars, une forte solidité financière, un excédent

budgétaire de 12% du PIB, une dette extérieure de 3,6% du PIB et des investissements publics se chiffrant à 286 milliards de dollars.

L'Union européenne, principal partenaire de l'Algérie

L'Union européenne représente 53% des importations et 53% des exportations algériennes tandis que la France est le premier fournisseur de l'Algérie (16%), devant la Chine (12%), l'Italie (9,4%), l'Espagne (7,5%), l'Allemagne (7%), les Etats-Unis (5%), la Turquie (4,5%), le Japon (3%), la République de Corée (2,9%), l'Argentine (2,3%).

Une industrie agroalimentaire en développement

Le secteur de l'agroalimentaire emploie plus de 120.000 salariés, comporte 17.000 entreprises industrielles, dont 95% gérés pas le secteur privé. Le pays est considéré comme le premier acheteur africain de denrées alimentaires, alors

que 75% de ses besoins sont assurés par les importations. Il existe, par ailleurs, une forte volonté de développement agricole et rural dont le ministre Rachid Benaïssa prône une stratégie ponctuelle pour développer ce secteur névralgique et stratégique pour l'économie algérienne et la sécurité alimentaire du pays (20 milliards de dollars sont alloués à ce secteur, soit 200 milliards DA dont 60 milliards pour les travaux et les activités de désertification).

Aussi, le lancement du plan national de développement des industries agroalimentaires enregistre une augmentation du poids des IAA au PIB (hors hydrocarbures) de 50% à 60% sans oublier la création de 4 technopoles de 500 industries agroalimentaires.

Ce secteur clef absorbe plus de 54% du PIB du pays et arrive même à placer certains produits sur les marchés euro-méditerranéen et africain où il exporte des quantités appréciables.

A.A.

DÉBUT LE 08 MAI DU PREMIER RECENSEMENT ÉCONOMIQUE

Constituer un répertoire fiable et actualisé

Première opération statistique du genre en Algérie, le recensement économique 2011, qui débutera le 8 mai prochain, permettra de disposer de données précises sur la nouvelle configuration du tissu économique national et pouvoir ainsi accompagner son développement.

Cette opération d'intérêt national, qui nécessite l'adhésion des opérateurs économiques, durera trois mois et touche l'ensemble des secteurs économiques, à l'exception de l'agriculture, dans le but de disposer de données précises afin d'accompagner le développement économique du pays dans sa nouvelle configuration (public et privé).

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kabllia, a insisté jeudi dernier lors des travaux du Comité national de recensement économique, sur "la nécessité de mener une vaste action de sensibilisation et d'information en direction des opérateurs économiques concernés, en mettant à contribution aussi bien les associations professionnelles que les moyens médiatiques pour assurer le succès de cette opération d'intérêt national".

A ce propos, le ministère prévoit une formation, dès le 19 avril en cours, de 3.000 agents recenseurs et 700 contrô-

leurs, ainsi qu'une campagne de sensibilisation et d'information "intense" à l'approche de l'échéance prévue et durant toute la durée de l'opération.

Les responsables de services statistiques de wilaya avaient bénéficié d'une formation en août dernier afin de se familiariser avec les différents aspects liés à cette opération d'envergure nationale.

L'Office national des statistiques (ONS) qui encadre cette opération est doté d'un comité technique opérationnel pour le recensement, à pied d'œuvre depuis 2009.

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Prospective et de la Statistique, chargé de la statistique, M. Boukrami Ali, a insisté lors des séminaires organisés dans les différentes wilayas sur la nécessité de "la mise en place d'un système national efficace de statistiques économiques, accordant une grande importance à la communication et l'écoute des opérateurs économiques".

"Le recensement est, avant tout, une affaire de communication, pour laquelle l'Etat a consacré des sommes colossales", a souligné M. Boukrami en marge d'un séminaire organisé dernièrement à Bida sous le signe "un système de statistiques au service d'une politique économique efficace".

Le succès de cette opération, qui coûtera 1,137 milliard de dinars dont 90% seront consacrés aux salaires, aux primes et à la formation, "dépendra de l'ampleur de la sensibilisation et des efforts devant être consentis dans ce domaine pour lequel nous n'avons encore aucune expérience", a-t-il relevé.

L'opération est "déterminante" car elle constitue un atout important de développement de la production de statistiques en adéquation avec les besoins de l'économie nationale, essentiellement avec la nouvelle configuration du tissu économique national.

"La nouvelle configuration de notre tissu économique national n'est pas bien observée par notre appareil statistique", avait déclaré à l'APS le directeur général de l'Office, M. Mounir Khaled Berrah, d'où "la nécessité de la réalisation d'un recensement économique car il constitue un atout essentiel de développement de la production statistique en adéquation avec les besoins de l'économie".

Cette opération a pour objectif notamment la constitution d'un répertoire exhaustif, fiable et actualisé des personnes morales et physiques ainsi que des entités administratives et associatives, qui permettra de disposer d'une base de sondage

pour l'ensemble des enquêtes auprès des entreprises et le suivi et la maîtrise des paramètres et indicateurs des différents secteurs d'activité.

Elle se déroulera en deux phases distinctes. La première consiste à dénombrer l'ensemble des entités de toutes les activités et tous les secteurs juridiques confondus (hors agriculture) en vue de mettre en place un fichier général des entreprises et établissements économiques.

La deuxième phase porte sur une enquête approfondie qui devrait toucher un échantillon d'entreprises sur la base d'un questionnaire (propre à chaque secteur d'activité) pour la collecte de l'ensemble des données physiques et comptables.

Ainsi, après la promulgation du décret d'avril 2010 fixant les conditions générales de préparation et d'exécution de ce recensement et donnant le coup d'envoi officiel de sa préparation, le Comité national en charge de son exécution a été installé à la mi-juin 2010.

Ce comité, présidé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et composé des représentants de ministères, travaille en étroite collaboration avec les comités de wilaya, de daïra et de commune.

APS

ENTREPRISES BRITANNIQUES

Le plan d'austérité inquiète les patrons

Les chefs d'entreprise qui ont soutenu, il y a peu, le plan d'austérité du gouvernement, ont exprimé samedi leurs craintes de voir la réduction des dépenses publiques affecter l'économie du Royaume-Uni. Certains hommes d'affaires à la tête de grandes compagnies britanniques, qui ont appuyé le plan du ministre des Finances George Osborne, se disent aujourd'hui "préoccupés" par la faiblesse de la croissance et l'inflation à venir. Les patrons, tous secteurs d'activité confondus, ont émis des doutes quant à la capacité du secteur privé de créer autant d'emplois que souhaité par le gouvernement pour absorber le chômage. "Je ne pense pas que le secteur privé va être en mesure de recruter dans ce climat", a dit le propriétaire d'une des plus importantes chaînes de distribution en Grande Bretagne. Il a été l'un des 35 chefs d'entreprise qui ont signé une lettre il y a six mois pour soutenir le plan de George Osborne visant à réduire le déficit et en faisant valoir que les entreprises "devraient être capables de générer des emplois supplémentaires pour remplacer ceux perdus dans le secteur public". La plupart des grandes compagnies privées, notamment celles liées à la distribution, font état chaque jour de difficultés à écouler leurs marchandises, la demande étant plombée par un pouvoir d'achat érodé par l'inflation. Les distributeurs, y compris ceux du détail, craignent une détérioration du secteur pour les prochains mois. Certaines grandes compagnies pensent délocaliser leur unité de production, pour éviter la forte fiscalité en Grande Bretagne. De leur côté, les britanniques continuent de serrer la ceinture et se demandent si la politique gouvernementale va sauver l'économie ou la pousser vers un nouveau désastre. Selon les statistiques de l'ONS, l'inflation a atteint 4,4%, plus du double de l'objectif fixé par le gouvernement pour 2011, les revenus des ménages vont baisser de 200 livres en raison des nouvelles taxes imposées depuis janvier dernier, et le chômage atteindra des records jamais égalés en 17 ans, notamment parmi les jeunes.

3^E FORUM DES HOMMES
D'AFFAIRES MAGHRÉBINS**Il se tiendra en mai à Marrakech**

La 3^e édition de Forum des hommes d'affaires maghrébins, rendez-vous annuel des opérateurs de la région, se tiendra à Marrakech (sud du Maroc) les 11 et 12 mai prochain, rapportait samedi passé la presse marocaine. Les hommes d'affaires auront l'opportunité de discuter durant deux jours des moyens à même de réaliser la complémentarité et l'intégration maghrébine et les défis posés à l'entreprise maghrébine dans un contexte marqué par la montée de groupements économiques régionaux sous l'effet de la mondialisation, a indiqué l'hebdomadaire Eco Plus. Le forum offrira l'occasion aux entrepreneurs maghrébins, femmes et hommes, d'examiner les moyens à même de promouvoir la coopération et le partenariat entre les pays maghrébins dans plusieurs domaines économiques. Organisée par l'Union maghrébine des employeurs (UME), instance regroupant les 5 organisations patronales maghrébines, cette rencontre sera également une occasion de procéder à un échange d'expériences et des relations de partenariat entre les opérateurs économiques. L'UME regroupe des organisations patronales des 5 pays de l'Union du Maghreb arabe: Confédération algérienne du patronat l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, la Confédération générale des entreprises du Maroc, le Conseil du patronat libyen (CPL) et la Confédération nationale du patronat mauritanien (CNPM). Le 1^{er} Forum s'est tenu à Alger en mai 2009 et le second à Tunis en mai 2010, rappelle-t-on.

PRODUITS INDUSTRIELS SUR LE MARCHÉS MONDIAUX

Les prix au plus haut depuis octobre 2008

Les prix des produits industriels - sortie d'usine - ont atteint leur plus haut niveau depuis octobre 2008, principalement en raison de la hausse des cours du pétrole sur le marché international, a révélé vendredi un rapport de l'Office national des statistiques (ONS).

Les prix des produits manufacturés ont enregistré une hausse de 0,9% entre février et mars, soit 5,4% en un an, indique le rapport soulignant que les prix des intrants ont augmenté de 3,7% entre février et mars, principalement en raison de la hausse des prix du pétrole, qui ont augmenté de 10% au cours du mois. Sur une année, les coûts des intrants ont augmenté de 14,6%, souligne l'ONS. Dans certains secteurs de l'activité, la hausse des prix a dépassé 7% par rapport à 2010, comme dans les textiles et les cuirs et l'alimentation, souligne la même source. Les prix du pétrole ont atteint des sommets, dépassant la barre des 120 dollars le baril et même les automobilistes britanniques



ont été avertis que le prix de l'essence à la pompe est susceptible d'augmenter prochainement. Les fabricants augmentent leurs prix en réponse à la pression sur leurs marges exercée par les coûts des matériaux entrant dans la fabrication de leurs produits», a expliqué Howard Archer, économiste chez IHS Global Insight.

« Les chiffres d'aujourd'hui sont tout simplement préoccupants. Ils inciteront peut-être la Banque d'Angleterre à

rehausser ses taux d'intérêt pour freiner l'inflation », a-t-il ajouté. Selon d'autres experts, la hausse des prix des produits manufacturés suscite des craintes de contribuer à faire monter le taux d'inflation en Grande Bretagne, actuellement de 4,4%. C'est l'avis de Chris Williamson, économiste chez Markit, qui a indiqué que « le pire est à venir, les prix du pétrole ont atteint un niveau record et les perturbations de la chaîne d'approvi-

sionnement du tremblement de terre au Japon pourraient aussi faire monter les prix pour certains composants très recherchés ».

En Grande Bretagne, le secteur de la manufacture émerge en tant que pivot de la croissance économique. Ce secteur a enregistré des résultats positifs début 2011 avant de connaître un ralentissement en mars dernier, suscitant des inquiétudes quant à la relance de l'économie.

ACCOMPAGNEMENT DU PLAN D'AIDE AU PORTUGAL

Les argentiers européens appellent à des mesures strictes

Le plan d'aide au Portugal, qui pourrait atteindre 80 à 85 milliards d'euros, devrait s'accompagner de strictes mesures d'austérité, ont souligné vendredi les ministres des Finances européens, qui ont tenté de calmer les craintes de contagion à d'autres pays de la zone.

Une demande formelle a été envoyée jeudi soir par le Portugal "pour une aide financière de l'Union européenne et du FMI (Fonds monétaire international)", a annoncé le commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn, en arrivant à une réunion des grands argentiers européens à Gödöölloö, pas loin de Budapest.

M. Rehn a également salué "cette action responsable pour le bien de la stabilité financière en Europe et pour aider le Portugal à faire face à ses difficultés économiques".

"Nous sommes prêts à commencer les négociations pour un programme complet d'ajustement" budgétaire, a-t-il ajouté.

Selon le ministre portugais des Finances, Fernando Teixeira dos Santos,

cette réunion permettra un premier échange de vues avec "ses collègues européens". Il a, toutefois, tenu à expliquer, comme les autres ministres, qu'il était "prématuré d'avancer des montants", alors que les besoins du pays sont encore en train d'être estimés.

"C'est sur la base de cette évaluation, d'un travail technique, qu'il faudra déterminer quels seront les montants" du plan d'aide, a-t-il dit.

Le ministre belge des Finances, Didier Reynders, a cependant jugé qu'une fourchette de 80 à 85 milliards d'euros était "dans les ordres de grandeur raisonnables". "Maintenant, on va surtout vérifier avec la Commission européenne à la fois quelle est l'enveloppe nécessaire, et les mesures que l'on peut prendre au Portugal pour améliorer la situation budgétaire", a indiqué M. Reynders.

Le chef de file des ministres des Finances de la zone euro, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, avait évoqué fin mars un montant autour de 75 milliards d'euros.

Les ministres ont d'ores et déjà prévenu que l'aide financière au Portugal ne

serait versée qu'en contrepartie de mesures d'austérité sévères. M. Reynders a évoqué "une conditionnalité qui va être très forte".

"Nous avons demandé au Portugal des réformes structurelles dont on n'a pas vu beaucoup la couleur", a aussi déploré la ministre française, Christine Lagarde, estimant que "c'est le moment" pour Lisbonne de les présenter.

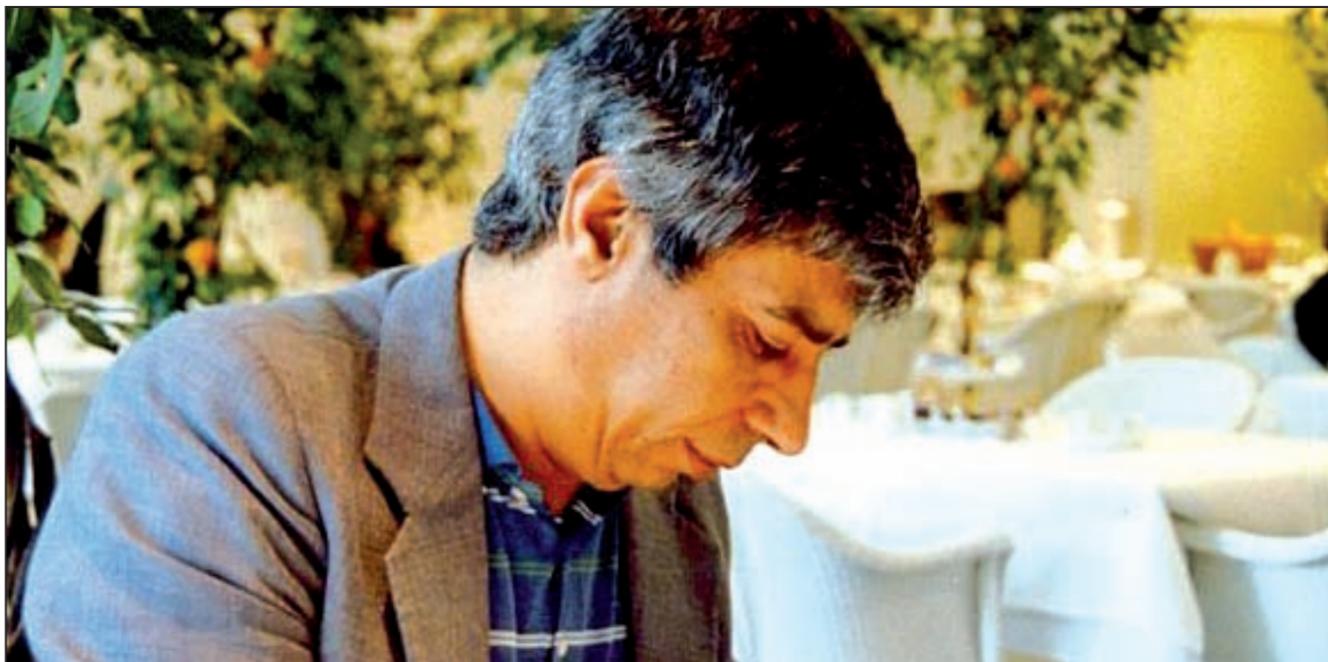
Les ministres ont par ailleurs écarté tout risque de contagion de la crise de la dette à d'autres pays de la zone euro et notamment à l'Espagne, qui a des liens étroits avec l'économie portugaise et est considérée par les marchés comme un prochain candidat potentiel à une aide.

La ministre des Finances espagnole, Elena Salgado, a affirmé que le Portugal était "bien sûr" le dernier pays à avoir besoin de fonds extérieurs, excluant l'éventualité d'un tel recours par l'Espagne.

"Notre économie est beaucoup plus grande que celle du Portugal. Nous avons un engagement fort pour réduire notre déficit, et nous y sommes arrivés", a-t-elle insisté.

SALON LITTÉRAIRE " LA CULTURE C'EST MA TASSE "

MIMOUNI COMME TÉMOIN DU PRÉSENT



Une sorte de café littéraire informel a été organisé samedi après-midi dans une des salles du cinéma Algéria à Alger. L'initiateur de ce salon n'est autre que « La Culture c'est ma tasse » (Fendjal Thaqafa), une association qui s'est fait un point d'honneur de susciter le débat intellectuel dans des lieux préalablement choisis dans la capitale : salons de thé, cafétérias, restos, pizzerias et locaux dans des établissements culturels publics.

PAR LARBI GRAÏNE

Au menu de ce salon littéraire : Rachid Mimouni (1945-1995) qui devait être animé par la romancière Zoubeïda Mameria. Celle-ci a, dès l'abord présenté Rachid Mimouni comme « un visionnaire qui a prévu tout ce qu'on est en train de vivre aujourd'hui » en faisant allusion à l'effervescence sociale dont la rue algérienne est actuellement le théâtre. « Il a été l'un des premiers écrivains à s'interroger sur le concept de l'indépendance, l'un de ces romans Une paix à vivre donne à voir un écrivain qui cherche à aller à la source du chant de sirènes » a-elle dit.

La quête de Rachid Mimouni poursuit Zoubeïda Mameria a été graduelle, après *Le fleuve détourné* qui questionne la révolution et l'indépendance, Mimouni va réci-

diver avec *Tombéza* un roman qui met en scène un personnage « né en dehors de tout, n'ayant ni pouvoir, ni savoir et qui incarne la mauvaise conscience ».

Et d'ajouter « c'est un personnage qui a perdu sa mémoire mais qui va la retrouver. En recousant ses mémoires, il ne va pas reconnaître les autorités autoproclamées ». On ne pouvait évoquer en outre, Mimouni sans se rappeler de Tahar Djaout et du contexte de l'époque. « Je salue ces écrivains des années chaudes qui ont dénoncé ceux qui voulaient instrumentaliser la religion ».

L'oratrice dresse le parallèle avec ceux qui aujourd'hui veulent instrumentaliser la démocratie, en prônant selon elle la démocratie qui tue. Mimouni selon elle avait beaucoup de courage. Sous la menace des intégristes, il a vécu dans la clandestinité, il est allé au Maroc, pour animer des chroniques sur l'Algérie, son pays qu'il n'a en

vérité jamais quitté, « c'est la maladie qui le tue, mais s'il était resté, on aurait pu le tuer, on a bien assassiné Tahar Djaout ». Zoubeïda Mameria se rappelle de la rencontre qu'elle a faite avec l'auteur du *Fleuve détourné*.

Cela se passait au Centre familial de Ben-Aknoun, au moment du décès de Kateb Yacine en 1989. « Je ne mesurai pas le privilège de ce moment que j'ai eu à échanger avec lui, je me souviens qu'il m'a dit « Kateb n'a jamais aimé le luxe, alors qu'il pouvait bien posséder des châ-teaux ».

L'assistance, de son côté, s'est intéressée à la dimension esthétique de l'œuvre de Mimouni en particulier et des auteurs maghrébins en général. Toujours est-il que le salon a pris fin avec le traditionnel récital de morceaux de poésies en français et en arabe populaire (malhoun).

L.G.

" CHANT D'EXIL "

HOMMAGE AUX VIEUX MIGRANTS D'AFRIQUE DU NORD

Le concert "Chant d'exil" est le nouveau spectacle que présentera Rhavia Tahardji, artiste engagée, issue de l'immigration algérienne, le 15 avril à Nancy, en hommage aux vieux migrants d'Afrique du Nord résidant dans les foyers Sonacotra et les appartements sociaux de Meurthe-et-Moselle.

Cette initiative artistique est inspirée d'un livre édité en 2006 par le conseil général de Meurthe-et-Moselle qui retrace la vie des travailleurs algériens, tunisiens et marocains qui, pour des raisons économiques, ont quitté leur terre natale et contribué activement à la reconstruction de la France.

Au-delà de sa dimension musicale, le spectacle qui sera réalisé et joué à l'église Saint-Léon de Nancy est dédié à ces tra-

vailleurs tous âgés aujourd'hui, certains malades, et souvent meurtris et isolés par la distance qui les sépare de leurs pays d'origine.

L'évènement artistique a été conçu pour « rendre orales des histoires de vie authentiques sous forme de spectacle unique en son genre, un livre qu'ils n'ont pu lire, car illettrés pour la plupart d'entre eux », précisent ses organisateurs.

Ce projet humaniste met ainsi l'accent sur le parcours difficile de ces vieux migrants, vécu dans la plus grandes des solitudes, en s'appuyant sur des témoignages émouvants. Orgue, percussions, violons, guitares électriques et chants sont réunis dans ce spectacle dirigé par Rhavia et rassemblant des musiciens aux croyances différentes, contribuant ainsi au

dialogue entre les peuples.

« Ce grand rendez-vous artistique célébrera les droits de l'Homme des citoyens d'Afrique du Nord et rappellera aux autres générations les parcours exemplaires de leurs aïeux qui n'ont jamais baissé les bras et toujours retroussé les manches pour manger, vivre et nourrir ceux qui sont restés de l'autre côté », souligne l'association Slam Attitude, organisatrice du spectacle. Rhavia Tahardji est une jeune poète, chanteuse-interprète, écrivaine et musicienne dont le père est arrivé en France en 1948, pour subvenir aux besoins de sa famille restée en Algérie.

Elle est la fondatrice de l'association Slam Attitude, qui se bat pour l'égalité des droits de l'Homme et pour la citoyenneté.

APS

29 ANS APRÈS

Aïda revient à "Dar S'bitar"



Aïda Guechoud, qui fut l'une des actrices principales du feuilleton mythique *El Hariq* (L'incendie) réalisé par feu Mustapha Badie dans les années 70, a revisité samedi le village de Beni Boublène (Tlemcen).

Aujourd'hui âgée de 58 ans, Aïda a été très émue lorsqu'elle a foulé, 29 ans après le premier coup de manivelle de ce feuilleton, le sol de cette dechra historique située dans la périphérie sud de la ville de Tlemcen, qui constitue un des nombreux repères de l'histoire de la guerre de Libération nationale.

A peine arrivée dans ce village, l'actrice, qui se trouve à Tlemcen avec la troupe théâtrale de Skikda dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique", a tenu à boire de l'eau fraîche qui déborde de sa fontaine publique.

Tout en larmes, elle se rappelle des personnes avec lesquelles elle avait travaillé alors qu'elle n'avait que 17 ans, à l'instar du défunt réalisateur Mustapha Badie, qu'elle considère comme son père, Omar, Lla Aïni (superbement campé par Chafia Boudraâ) et bien d'autres acteurs et actrices qu'elle avait connus dans ce village durant le tournage.

Cette virée, organisée à l'initiative du département de la communication de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique" lui a permis de faire une rétrospective de son premier passage à Tlemcen et des conditions de déroulement du tournage de ce feuilleton adapté du célèbre roman de Mohamed Dib.

Tout en se rappelant les cascades d'El Ourit, le village d'Aïn Houtz et plusieurs autres endroits où elle avait tourné, elle a tenu encore une fois à remercier les gens de Beni Boublène pour leur hospitalité et leur grande générosité et les responsables du département de la communication de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" qui lui ont permis de revivre sa jeunesse. Aïda, qui est aujourd'hui grand-mère a à son actif près d'une centaine de films dont le dernier *Les ailes brisées* où elle a partagé les rôles avec Sid-Ali Kouiret. Actuellement, elle aide à la formation des jeunes comédiens et comédiennes du Théâtre régional de Skikda avec lesquels elle partage beaucoup de bonheur, selon elle.

APS

COURSES À PIED

Un accord paraphé entre l'Algérie et le Maroc

Une convention de partenariat entre le représentant du Marathon de Marrakech et un promoteur des marathons en Algérie a été signée samedi après-midi à Paris, en marge d'une exposition sur les courses à pied organisée à la veille du Marathon qu'abrite traditionnellement en pareille période la capitale française.

Cet accord, signé en présence du ministre marocain de la Jeunesse et des Sports, prévoit notamment un échange d'athlètes et d'expériences en matière d'organisation ainsi que dans le domaine de la formation.

Pour le ministre marocain, Moncef Belkhaty, à travers la signature de cette convention, c'est le "sport qui est aujourd'hui au service du rapprochement entre les deux peuples" algérien et marocain.

"Je suis ravi de voir qu'il y a une convention de partenariat entre le marathon de Marrakech et l'association des marathons d'Algérie. L'Algérie a une forte expérience en terme d'organisation de marathons, notamment celui des dunes", a-t-il déclaré à l'APS.

L'Algérie abrite traditionnellement un marathon des dunes qui draine chaque année des centaines de coureurs, dont des athlètes de différentes nationalités, joignant l'utilité du sport à l'agréable découverte des oasis du pays.

L'accord algéro-marocain a été signé par le promoteur du marathon de Marrakech, Mohamed El-Kenidiri, et le directeur général de l'Agence Sport Events International, Abdelmadjid Rezkane.

Il intervient à la veille du marathon de Paris auquel prendront part quelque 40.000 coureurs, entre hommes et femmes, parmi lesquels des Algériens et des Marocains.

AGO DE LA FAAM

Les bilans moral et financier 2010 adoptés

Les membres de l'assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM) ont adopté les bilans moral et financier de la saison sportive 2010, lors de l'AG ordinaire qui s'est déroulée samedi à Alger.

Au cours de la réunion, dont le quorum a été atteint avec la présence de 67 des 96 membres de l'assemblée générale, les participants ont passé en revue les différentes actions entreprises durant le précédent exercice et le programme d'action de la FAAM en 2011.

Ils ont appelé les acteurs de la discipline à redoubler d'efforts pour le développement des différentes spécialités que comptent les arts martiaux en accordant de l'importance, notamment, à la formation et au travail de base.

Les membres de l'AG ont rappelé également les résultats positifs obtenus par les athlètes algériens dans les spécialités du Kung Fu, du Wushu et du Vovinam Viet Vo Dao (titre africain et vice-champion du monde 2010 en Allemagne) et les moyens à mettre en œuvre pour attirer plus d'adhérents.

Ils ont insisté, par ailleurs, sur la nécessité de diminuer le nombre de spécialités, qui est actuellement de 11, gérées par la Fédération algérienne des arts martiaux.

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JUDO

L'Algérie vise quatre médailles d'or

La sélection algérienne de judo ambitionne de remporter deux médailles d'or chez les hommes et autant chez les dames à l'occasion des 32es Championnats d'Afrique seniors de judo, prévus du 12 au 17 avril à Dakar (Sénégal), a indiqué dimanche passé à Alger le directeur technique national (DTN), Salim Boutebcha, dans une déclaration à l'APS.

"Nous visons, certes, le maximum de médailles. Mais, notre objectif est de remporter 4 médailles d'or, deux dans chacune des catégories (hommes, dames), lors des trois jours des compétitions (14, 15 et 16 avril). Ensuite, nous aborderons la Coupe d'Afrique prévue le 17 avril avec l'ambition de reprendre notre titre par équipes (hommes et dames) perdu en 2010", a déclaré, à l'APS, Salim Boutebcha, en marge de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Vingt-sept pays représentés par environ 500 athlètes sont attendus à Dakar, selon le président de la Fédération sénégalaise de judo (FSJ) et du Comité d'organisation, El-Hadj Moussa Dia.

Les points gagnés à Dakar serviront à la qualification pour les Jeux africains (13



au 17 octobre à Maputo -Mozambique), et les deux meilleurs de chacune des catégories et les bénéficiaires de ces points seront qualifiés pour les prochains Jeux Olympiques 2012.

"Les résultats de nos athlètes lors de ces championnats d'Afrique seront déterminants. Ils vont nous permettre de qualifier le maximum de judokas pour les jeux africains et augmenteront sensiblement les chances de qualification de nos capés pour les JO 2012 de Londres", a souligné le directeur technique national.

Le président de la Fédération algérienne de judo, Ali Bendjemaâ, affiche le même optimisme en estimant, pour sa part, que "l'Algérie reprendra son titre continental ainsi que sa place parmi les géants du judo africain à l'occasion du rendez-vous de

Dakar". Par ailleurs, lors de l'assemblée générale ordinaire de la FAJ, les 61 membres des 90 que compte l'A.G ont unanimement approuvé les bilans moral et financier. Les questions des indemnités pour les champions d'Algérie, à condition de rester dans leurs clubs respectifs, ainsi que les transferts à titre de prêt des judokas ont dominé les débats qui se sont déroulés dans la sérénité, en présence du représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Hocine Kennouche, et du président du Comité olympique algérien (COA) Rachid Hanifi.

"Je remercie les membres de l'assemblée générale pour leur discipline et leur esprit constructif. Ça honore les responsables du judo algérien", a conclu Ali Bendjemaâ.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ZONE I

Les boxeurs algériens ponctuent leur préparation

La sélection nationale de boxe a achevé dimanche à Chéraga, à Alger, son stage de préparation de 10 jours en prévision du tournoi de la Zone I prévu du 12 au 16 avril à Béni Mellal, au Maroc, qualificatif au championnat d'Afrique prévu juin prochain.

L'équipe qui représentera l'Algérie au rendez-vous du Maroc a été présentée, hier à la veille du départ de la sélection algérienne.

L'Algérie devrait être présente avec huit boxeurs aux éliminatoires de la Zone I, Benchebla Abdelhafid (81 kg) et Bouloudinet Chouaib (91 kg), étant qualifiés d'office eu égard à leur classement dans la WSB.

Selon la nouvelle répartition géographique du continent africain qui compte quatre zones, la Zone I est composée de 11 pays dont Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Mauritanie, Tchad, Soudan, Erythrée, Cap Vert et Djibouti.

Trois pugilistes de chaque catégorie, relevant de leurs zones respectives, décrocheront leurs billets pour les prochains Championnats d'Afrique.

Le stage de 10 jours effectué à Chéraga a réuni 19 boxeurs (l'élite et l'équipe B) convoqués par le staff technique dirigé par l'entraîneur national Azzedine Aggoun. Les boxeurs non retenus pour le rendez-vous de Béni Mellal (Maroc) prendront part au tournoi international de Belgrade (Serbie) qui se déroulera du 20 au 24 avril.



LEIXOES SPORT CLUB

Kheireddine Zarabi convoité par des clubs français

Le défenseur algérien de Leixoes Sport Club (Div 2 portugaise de football) est convoité par des clubs français de Ligue 2, en vue d'un recrutement la saison prochaine, a rapporté samedi le site Footmercato.

Alors que Zarabi était suivi par Monaco et Lille il y a plus d'un an, ce dernier n'a certes pas eu de nouvelles en provenance de ces deux clubs, mais il conserve des admirateurs en Hexagone.

Des équipes de la Ligue 2, dont la même source ne dévoile pas leurs noms, se sont manifestés pour s'offrir les services de l'ancien joueur de l'ES Sétif et le CR Belouizdad.

Outre la destination France, Kheireddine Zarabi, formé au RC Kouba, pourrait s'engager avec l'une des équipes suisses qui seraient toujours à l'affût.

Kheireddine Zarabi s'est engagé avec Leixoes Sport Club en janvier 2011, après avoir résilié son contrat avec son équipe, Vitoria Setubal.

Reese Witherspoon affolante poupée de dentelle

À peine la lune de miel finie que voilà Reese Witherspoon de nouveau sous le feu des projecteurs. Venue remettre à Miranda Lambert le prix de l'"artiste de l'année" aux American Country Music Awards, qui se déroulaient ce week-end à Las Vegas, la blondinette se la jouait sexy en robe Marchesa. La jeune mariée opte pour une robe bustier très moulante, redessinant ses courbes pour un effet assurément sensuel mais reste toutefois pudique avec une longueur midi. Faite de dentelle noire sur fond nude, la pièce se fait résolument audacieuse et semble presque nouée sur l'actrice. Avec la taille marquée par une broche bijou, Reese est ravissante. Lorsque l'on craque pour une telle pièce maîtresse, Reese le sait, pas besoin d'accessoires superflus. Elle se contente donc d'une paire de peep-toe noires Brian Atwood et de quelques bijoux signés Neil Lane pour parfaire son apparition. Cis charbonneux, lèvres glossées et crinière brillantissime, Reese Witherspoon est tout simplement parfaite et signe son grand retour sous le feu des projecteurs.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1814 Napoléon Bonaparte est exilé sur l'île d'Elbe

Napoléon subit une défaite décisive à la bataille de Leipzig, aussi appelée « Bataille des nations », qui vit s'opposer 180.000 Français à 300.000 alliés (russes, autrichiens, allemands, suédois). Paris tomba le 31 mars et les maréchaux forcèrent Napoléon à abdiquer. Napoléon pensait que les alliés allaient le séparer de l'Impératrice et de son fils le Roi de Rome. Dans la nuit du 12 au 13 avril il prit la dose de poison qui devait lui permettre de se suicider, de l'opium dans un peu d'eau. On ne sait pas exactement comment l'Empereur a survécu à la dose de poison qu'il a prise, soit son estomac se révolta, soit le poison avait perdu de sa force. Il fut exilé à l'île d'Elbe, selon le Traité de Fontainebleau, conservant le titre d'Empereur mais ne régnant que sur cette petite île où il est arrivé le 4 mai.



1912 Le Titanic poursuit son voyage

À 11 h 30, le Titanic arrive à Queenstown et mouille dans la rade en attendant les deux transbordeurs America et Ireland. On transfère 1385 sacs postaux, 113 passagers de 3^e classe et 7 de 2^e classe embarquent, 7 autres débarquent dont le Révérend Père Francis Browne. Un homme d'équipage en profite pour désertir.

À 13 h 30, le Titanic appareille pour sa première traversée transatlantique vers New York met le cap sur New-York, en faisant retentir pour la dernière fois ses sifflets, et sans que personne ne puisse se douter de l'horrible destin qui les attend. Le Titanic met le cap sur New-York. Pendant l'après-midi, le navire longe la côte irlandaise. À la tombée du jour, il s'éloigne de la Terre qui s'oriente au nord-ouest et à mesure que la nuit s'étend sur la mer, les montagnes dans le lointain disparaissent peu à peu. La traversée est rendue encore plus agréable par le temps magnifique. Le ciel reste clair tout au long de ce vendredi et le navire taille sa route à toute vitesse sans problèmes. On estime à 2.228 le nombre de personnes à bord incluant passagers et membres d'équipage (le nombre total exact est demeuré inconnu en raison d'erreurs dans les rôles d'équipage et les listes de passagers).

1919 Création de l'Organisation internationale du travail

L'OIT fut créée lors de la Conférence de paix en avril 1919. Sa Constitution forme la partie XIII du Traité de Versailles. Son organisation tripartite est spécifique en

son genre puisqu'elle réunit dans les mêmes instances dirigeantes des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. La première conférence internationale de l'OIT eut lieu à Washington le 29 octobre 1919 : elle y a adopté les six premières conventions internationales du travail qui concernent la durée du travail dans l'industrie, le chômage, la protection de la maternité, le travail de nuit des femmes, l'âge minimum et le travail de nuit des enfants dans l'industrie.

1945 Libération du camp de Buchenwald

Après 230.000 déportés et 63.000 morts, les Américains libèrent le camp de concentration nazi de Buchenwald, dans la forêt de l'Ettersberg. Quelque 240 000 prisonniers sont passés par ce camp situé à la périphérie de Weimar, dans le sud de l'Allemagne, entre 1937 et 1945.

Quelque 56.000 juifs, prisonniers de guerre soviétiques et prisonniers politiques, sans compter ceux qui furent transférés vers des usines d'extermination ou moururent lors de «marches de la mort», succombèrent dans ce camp allemand au nom bucolique (Buchenwald signifie «forêt de hêtres»), situé sur la colline boisée des environs de Weimar où le poète Goethe avait l'habitude de se promener à la recherche de l'inspiration...) Lorsque les soldats américains de la 6^e division blindée sont entrés à Buchenwald le 11 avril 1945, ils ont découvert 21.000 rescapés, squelettes encore vivants.



1979 Le président Idi Amin Dada s'enfuit vers une destination inconnue



Chassé du pouvoir par des réfugiés ougandais avec l'appui de soldats tanzaniens, le président Idi Amin Dada s'enfuit vers un pays inconnu. Alors qu'il était commandant en chef de l'armée depuis 1966, il avait pris le pouvoir en Ouganda en 1971 à la faveur d'un coup d'État contre le président Milton Obote. Au cours des ans, son régime est devenu de plus en plus brutal et autocratique. Se proclamant président à vie, il s'est employé à éliminer du pays différents groupes ethniques, de même que ses opposants militaires et politiques. On estime à quelque 300 000 le nombre d'Ougandais tués au cours de ses huit ans de pouvoir.

LE CARNET DU MIDI

1755 MÉDECIN ET ACTIVISTE POLITIQUE

James Parkinson voit le jour à Londres. C'est un médecin, géologue, paléontologue et activiste politique anglais. Il est plus célèbre pour son livre écrit en 1817, An Essay on the Shaking Palsy, dans lequel il a été le premier à décrire la paralysie agitante (paralysie tremblante), une affection neurologique que Jean-Baptiste Charcot nommera plus tard la maladie de Parkinson. En plus de son activité médicale très prenante, Parkinson éprouvait un vif intérêt pour la géologie et la paléontologie, ainsi que pour la Politique du moment. Parkinson a été un ardent défenseur des milieux défavorisés et un opposant déclaré au gouvernement de William Pitt le Jeune. Le début de sa carrière a été entaché par son implication dans de nombreuses luttes sociales et révolutionnaires et certains historiens pensent qu'il a probablement été un partisan ardent de la Révolution française. Parkinson a ensuite mit fin à sa tumultueuse carrière politique et a publié un certain nombre d'ouvrages médicaux entre 1799 et 1807, notamment un traité sur la goutte en 1805. Il est également l'auteur des premières publications sur la Péritonite de la littérature médicale anglaise. James Parkinson a été le premier à publier une description détaillée de six patients présentant les symptômes de la maladie qui porte maintenant son nom. Fait inhabituel pour une telle description, il n'a pas examiné lui-même ces malades mais les a observés pendant leur promenade quotidienne. Ce fut Jean-Martin Charcot qui proposa pour cette affection le terme Maladie de Parkinson plus de 60 ans après. Parkinson militait également pour l'amélioration de l'état de santé et du bien-être de la population. Il a élaboré plusieurs théories médicales et a mis à promouvoir la santé publique et le bien-être des gens le même zèle qu'il avait manifesté dans son activisme politique. Il décède à l'âge de 69 ans.



1908 L'INVENTEUR GÉNIAL



Masaru Ibuka est né ce jour à Nikké au Japon. C'est un industriel japonais. Il est le co-fondateur de la société actuellement connue sous le nom de Sony. Il est diplômé de l'Université Waseda en 1933. En 1945, il quitte le laboratoire photo-chimique (dédié au traitement de pellicules de cinéma) où il était employé pour fonder une boutique de réparation de radios à Tokyo. Il crée la corporation d'ingénierie en télécommunications de Tokyo avec Akio Morita en 1946. Cette société prendra le nom de Sony en 1958. Il quitte la société en 1976. On lui doit un livre intitulé (dans sa traduction anglaise) Kindergarten is Too Late (1971), ouvrage dans lequel il affirme que la période de 9 mois à 3 ans est, chez l'humain, le moment d'apprentissage le plus important.

1926 L'INVENTEUR DE LA POMME DE TERRE

Luther Burbank voit le jour dans le Massachusetts, États-Unis C'est un horticulteur américain qui a développé plus de 800 nouvelles variétés de plantes dont la pomme de terre. Russet Burbank, connu aussi sous le nom de la pomme de terre de l'Idaho. Il s'installe à Santa Rosa en 1875. Il acquiert 69.000 m² de terrain. Il conduit des expériences de croisement entre variétés de végétaux. Parmi les nombreux hybrides qu'il obtient, citons des prunes, des framboises, des abricots et des pêches. Dans ses jardins, il expérimentait en permanence 3.000 croisements par la mise en culture de millions de pieds. Il teste au total, durant sa vie, plus de 30.000 nouvelles variétés. En 1873, Luther Burbank sélectionne une plante de pomme de terre née d'un semis de la variété 'Early Rose'. C'est de cette pomme de terre qu'est issue par la suite, en 1908, d'une mutation spontanée, la variété 'Russet Burbank', qui fut longtemps la plus utilisée aux États-Unis pour la production industrielle de frites.



1944 LA SEULE BLANCHE QUI A UNE VOIX NOIRE



Nicoletta, de son vrai nom Nicole Grisoni, est une chanteuse française, née ce jour à Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie. Elle est née d'une mère déficiente mentale et d'un homme qui a violé cette dernière après une fête villageoise, cette histoire lui a inspiré la chanson Mamy Blue et elle a publié un livre en janvier 2008 qui raconte entre autres cette blessure. Elle a passé son enfance à Vongy où elle revient de temps en temps. Elle a été membre de la chorale de l'église. Très jeune grâce à la proximité de la ville de Genève, elle découvre le blues américain avec en particulier Elvis Presley, alors que la France est en pleine période yé-yé. Elle est d'abord disc jockey (1961) dans les clubs parisiens à la mode du début des années 1960. Pendant les événements de mai 1968, elle chante pour les grévistes des usines. En 1971, elle enregistre Mamy Blue, un titre gospel écrit et composé par Hubert Giraud, qui rencontrera un énorme succès et sera maintes fois repris. En 1992, Nicoletta perd sa grand-mère et s'intéresse à la religion. Elle réunit alors une chorale gospel antillaise avec qui elle donne des concerts. Depuis, elle se produit beaucoup dans des concerts engagés, notamment en faveur du tiers-monde. Nicoletta conserve l'affection du public, notamment grâce à sa voix bluespuissante, tout à fait unique dans le paysage musical français.

1977 L'INDÉPENDANT D'ESPRIT

Jacques Prévert est un poète et scénariste français, né ce jour à Neuilly-sur-Seine. Après le succès de son premier recueil de poèmes, Paroles, il devient un poète populaire grâce à son langage familier et ses jeux de mots. Ses poèmes sont depuis lors célèbres dans le monde francophone et massivement appris dans les écoles françaises. Il a également écrit des scénarios pour le cinéma. Il s'ennuie à l'école, et dès 15 ans, après son certificat d'études, il la quitte. Il multiplie alors les petits travaux, notamment au grand magasin Le Bon Marché. Il est le scénariste et dialoguiste de grands films français des années 1935-1945. Ses poèmes sont mis en musique par Joseph Kosma dès 1935 (À la belle étoile) : ses interprètes seront entre autres Agnès Capri, Juliette Gréco, Les Frères Jacques, Yves Montand. Son recueil Paroles, publié en 1946, obtient un vif succès. Le 12 octobre 1948, il tombe d'une porte-fenêtre, et reste plusieurs jours dans le coma. Son domicile parisien est situé dans le quartier de Montmartre, au fond d'une petite impasse derrière le Moulin Rouge, sur le même palier que Boris Vian lui aussi poète. Il meurt d'un cancer du poumon lui qui avait toujours la cigarette à la bouche ce jour à l'âge de 77 ans.



JOURNÉE MONDIALE DE LA MALADIE DE PARKINSON

10 conseils pour se prémunir

Boire du café, prendre des vitamines et de l'ibuprofène faire de l'exercice... certaines habitudes protégeraient de la maladie de Parkinson, seconde pathologie neuro-dégénérative en Algérie

Prendre régulièrement de l'ibuprofène pourrait réduire les risques de développer la maladie de Parkinson. C'est ce que soutient une étude canadienne, financée par le ministère de la Santé américain, publiée en février 2010. L'étude rapporte que les consommateurs réguliers d'ibuprofène ont 40% de chance en moins de développer la maladie de Parkinson que les autres. Les chercheurs ont suivi 136.474 personnes qui ne présentaient pas la maladie. Après six ans, 293 personnes étaient atteintes. Celles qui consommaient le plus d'ibuprofène étaient aussi celles qui ont le moins été touchées par la maladie. Les scientifiques se sont intéressés à la molécule car il s'agit d'un anti-inflammatoire. Or dans la maladie de Parkinson, la mort des neurones observée, est souvent liée à un facteur inflammatoire.

En pratique : "D'autres études prospectives ont été menées sur l'ibuprofène sans succès. Il n'y a donc pour l'instant pas de raison de changer ses habitudes par rapport à cette substance", conseille le Dr Pollak, neurologue

Faire le plein de vitamine E

Même si toutes les études ne sont pas probantes, manger des quantités importantes d'aliments riches en vitamine E pourrait prévenir la maladie de Parkinson. C'est la conclusion d'une étude américaine datée de 2002, menée sur plus de 124.000 hommes et femmes durant 14 ans. Les chercheurs estiment que l'effet antioxydant de la vitamine E joue un rôle protecteur important, la maladie étant liée aux mécanismes d'oxydation.

En pratique : Les noix, les graines (tournesol, lin...), certaines huiles végétales (de tournesol, de germe de blé, de maïs...) et les légumes à feuilles vertes sont riches en vitamine E. Attention : selon cette étude les compléments alimentaires contenant de la vitamine E n'ont aucun effet protecteur. Le mieux est d'avoir une alimentation équilibrée.

Attention aux suppléments hormonaux

Une étude américaine de 2003 menée sur 77.000 femmes a montré que la prise d'hormones lors de la ménopause (oestrogènes) associée à une consommation de café augmente le risque de développer la maladie de Parkinson. Les femmes prenant des hormones et buvant 6 tasses ou plus de café par jour, ont quatre fois plus de chance d'être malades que celles qui ne boivent jamais cette boisson. En pratique : Dans le doute, mieux vaut limiter sa consommation de café si l'on est sous oestrogènes.

Boire du café ?

Le café aurait des vertus anti Parkinson. Une étude américaine de 2000 menée sur 8.004 hommes a montré que les



personnes qui buvaient le plus de café et produits contenant de la caféine avaient moins de probabilité d'être malades. Les non consommateurs de caféine avaient environ 5 fois plus de chance d'être malades que ceux qui buvaient au moins 82,8 cl de café par jour. L'étude a démontré également l'effet protecteur d'autres boissons contenant de la caféine (thé, boisson au cola).

En pratique : " Nous n'avons pas encore assez de preuves pour être sûrs de l'effet bénéfique du café. Je conseillerais d'en boire de façon modérée (1 ou 2 tasses/j), si la personne apprécie. Le thé vert a également des propriétés antioxydantes, bénéfiques contre toutes les maladies neurodégénératives ", indique le Dr Pollak, neurologue. A noter : L'ajout de sucre ou de lait n'a pas d'incidence.

Eviter les pesticides

Même si des études supplémentaires sont nécessaires pour établir les risques réels, l'exposition aux pesticides et aux polluants chimiques serait un facteur probable de maladie de Parkinson. Une équipe de chercheurs français de l'unité Inserm et de l'Université Pierre-et-Marie-Curie a démontré en 2009 qu'y être exposé double quasiment le risque de survenue de la pathologie, parmi les agriculteurs.

Les scientifiques ont analysé de façon détaillée l'exposition aux pesticides de 224 patients atteints et ont comparé ces données à celles de 557 agriculteurs non malades. Ils se sont aperçus que le risque augmente avec le nombre d'années d'exposition et qu'il est chez les hommes, principalement lié à l'usage d'insecticides.

On peut aussi préférer les fruits bio, ou les laver systématiquement.

Garder le moral !

Une étude néerlandaise de 2002 a montré que les personnes qui ont été en dépression auraient plus de chance d'avoir la maladie de Parkinson plusieurs années après. Les chercheurs ont suivi 1.358 personnes, diagnostiquées dépressives entre 1975 et 1990. Ils ont comparé leur évolution jusqu'en 2000 à celle de personnes de profils similaires n'ayant jamais connu de dépression. Résultat : les anciens dépres-

sifs ont 3 fois plus de risque d'être malades.

Attention : l'état dépressif étant un premier symptôme de la maladie chez certains patients, cette association reste à être démontrée.

En pratique : La dépression, comme l'anxiété ou les troubles du sommeil peuvent être des symptômes précoces de la maladie de Parkinson. Si vous souffrez d'un état dépressif, parlez-en à votre médecin

Miser sur la vitamine B6

Un étude hollandaise de 2006 menée sur plus de 5.000 personnes a montré que la vitamine B6 pourrait protéger les fumeurs de la maladie de Parkinson. Plus les personnes consomment d'aliments riches en cette substance, moins elles ont de risques d'être malades. Hélas, l'effet protecteur de la vitamine B6 n'a pu être démontré chez les non-fumeurs.

En pratique : La vitamine B6 est présente en grande quantité dans le foie de bœuf, d'agneau ou de veau. On en trouve aussi en quantité importante dans certains poissons comme le saumon, la morue ou le thon à nageoires jaunes.

Tabac : des vertus protectrices

Le tabac protège de la maladie de Parkinson. Le tabagisme est un facteur protecteur dont on est sûr aujourd'hui, explique le Dr Pollak, neurologue. De nombreuses enquêtes le confirment. Une étude américaine de 2002 recoupant les données de plusieurs enquêtes a montré que les personnes qui ont fumé depuis leur jeunesse et qui n'ont pas arrêté, ont deux fois moins de chance d'être malades que celles qui n'ont jamais touché à la cigarette. D'autres études menées en laboratoires ont prouvé que la nicotine stimulerait la libération de dopamine dans le cerveau, substance dont manquent les malades de Parkinson.

En pratique : Le tabac étant une cause de nombreuses maladies graves et augmentant considérablement la mortalité, il reste déconseillé de fumer !

Faire de l'exercice

Mener une activité physique régulière

peut protéger des troubles moteurs liés à la maladie de Parkinson tels que les tremblements. Les symptômes de la maladie arriveront plus tard et la personne sera mieux préparée à les combattre car elle aura davantage de contrôle sur son corps.

En pratique : Il n'y a pas de sport à privilégier. Le ministère de la Santé conseille de faire 30 minutes d'activité physique modérée mais quotidienne plutôt que de faire une heure d'activité intense occasionnellement.

Des intoxications à l'origine de Parkinson

Certaines intoxications graves telles que l'intoxication au monoxyde de carbone ou au manganèse peuvent provoquer soudainement les symptômes de la maladie de Parkinson. C'est aussi le cas d'une drogue élaborée par un étudiant en chimie dans les années 80, la MPTP.

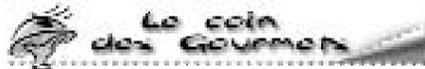
Ces intoxications provoquent la mort des neurones dopaminergiques, un phénomène observé dans le cerveau des malades de Parkinson.

Se faire dépister en cas de lenteur ou tremblements

A ce jour, c'est l'apparition de troubles moteurs tels que la lenteur des mouvements ou les tremblements qui permettent de dépister la maladie de Parkinson. Ces troubles peuvent apparaître entre 20 et 90 ans (avec un pic entre 55 et 62 ans). Ils arrivent souvent après d'autres symptômes moins caractéristiques de la maladie tels que l'apathie (perte de motivation, d'élan vital), les troubles de l'odorat ou un sommeil très agité.

En pratique : Les troubles moteurs doivent faire l'objet d'une consultation chez un médecin généraliste, qui pourra orienter le patient chez un neurologue. Ce dernier procède alors à un diagnostic clinique. S'il repère des signes de la maladie, il pourra prescrire des médicaments dopaminergiques au patient. Si la personne y réagit bien après 6 mois, la maladie sera définitivement diagnostiquée

Source Medisite



Feqqas aux olives et fromage



Ingrédients :

Pâte :

200 g de farine
100 g de beurre
1 œuf
1 pincée de sel
1 c. à soupe d'eau froide

Farce :

Olives vertes coupées
Fromage
1 jaune d'œuf
1 c. à soupe de lait

Préparation :

Mélanger la farine, le sel et le beurre et ajouter l'œuf et l'eau. Bien mélanger jusqu'à obtention d'une pâte souple. Mettre la pâte dans un sachet en plastique et la laisser au réfrigérateur 30 min. Reprendre la pâte et la partager en deux boules. Abaisser la pâte et la badigeonner avec le mélange jaune d'œuf et lait. Poser une couche de mélange d'olives et de fromage. Enrouler la pâte en bâtonnets et mettre ses bâtonnets au réfrigérateur pour une heure. Couper les bâtonnets pour avoir la forme de Feqqas, les disposer sur une plaque et les faire dorer au four.

Petits pains aux chocolats



Ingrédients :

250 g de farine
150 ml de lait
30 g de sucre
1 c. à c. de levure déshydratée
1 c. à c. de sel
110 g de beurre
8 barres de chocolat
1 jaune d'œuf

Préparation :

Mettre tous les ingrédients, sauf le beurre dans le pétrin. Laisser pétrir jusqu'à avoir une boule homogène. L'emballer dans du film alimentaire et laisser reposer toute la nuit au frigo. Le lendemain, l'étaler en un grand carré d'1 cm d'épaisseur. Déposer le beurre froid au centre et rabattre chaque coin de la pâte sur le beurre, souder les bords. Taper la pâte avec votre rouleau à pâtisserie puis l'étaler en un long rectangle, plier la pâte en 3 en portefeuille, et la mettre 30 min au frais. Renouveler l'opération 2 fois. Etaler la pâte et la découper en 8 rectangles. Déposer une barre de chocolat et rabattre les côtés. Placer les petits pains sur une plaque recouverte d'une feuille de cuisson en les espaçant. Laisser lever 2 h dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air. Chauffer le four à 210°. Badigeonner les petits pains de jaune d'œuf et enfourner pour environ 30 min.

MINCIR

Régime à proscrire pour votre santé

Tous les ans une nouvelle méthode d'amaigrissement arrive sur le «marché» des régimes. A chacun de choisir sa méthode d'amincissement en fonction de ses goûts et de son style de vie. Mais attention, on trouve aussi des méthodes dangereuses pour la santé parce que trop restrictives.

Le jeûne

Principe : on ne mange rien. Pour tromper la sensation de faim et faire fonctionner les reins, on boit de l'eau à volonté. Dans les formules les plus souples, on ingurgite du bouillon de légumes.

Objectif : perdre trois à cinq kilos en une semaine, et débarrasser son corps des toxines.

Supprimer son alimentation sur plusieurs jours, c'est une épreuve trop rude pour le corps. Le jeûne entraîne fatigue, carence et même parfois des malaises plus sérieux.

Jeûner pour mieux grossir :

vos corps, privé, enregistre qu'il doit stocker davantage dès que vous reprenez une alimentation normale.

Les cures monothématiques : un seul aliment ou famille d'aliments

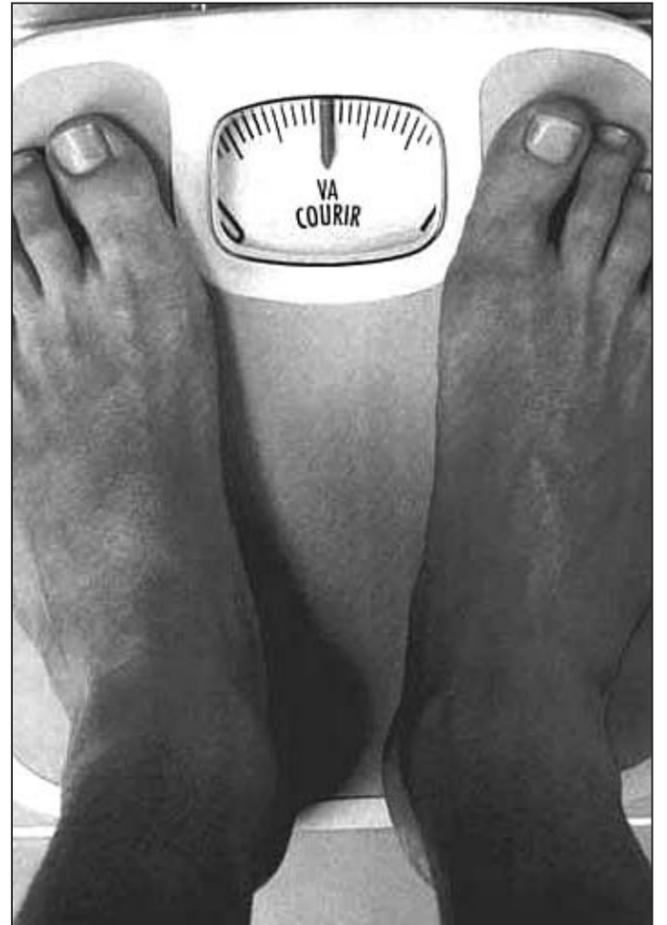
Une nouvelle mode de cure mono..... est lancée ! Cette méthode repose sur la croyance dans les vertus nutritionnelles ou anti-oxydantes de tel ou tel aliment. S'il est indéniable que certains aliments possèdent de grandes vertus, aucun d'entre eux ne peut réunir à lui seul les protéines, glucides, lipides, vitamines et minéraux nécessaires à vous alimenter correctement.

Comme dans le jeûne, vous vous exposez à une fatigue intense, des carences ou une baisse de moral.

Les diètes trop restrictives :

Vous avez le droit de manger mais en quantité très limitée : super-hypocalorique !

Sur le principe, elles sont moins mauvaises que les précédentes. Mais sachez qu'en dessous d'un certain seuil d'apport calorique quotidien (1.000 calories pour la femme, 1.400 pour l'homme), votre corps n'a pas l'énergie suffisante pour fonctionner correctement. Vous êtes fatigué et, en dépit de repas



variés, vous vous exposez à des carences alimentaires. D'autre part, si vous vous sentez trop frustré, vous risquez de craquer un jour ou l'autre et de gâcher tout le bénéfice de vos efforts.

En conclusion :
Mieux vaut maigrir plus lentement mais plus durablement avec un vrai programme minceur.

RÈGLES D'UNE BONNE HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE DES ENFANTS

Une habitude à prendre



Les dents de vos enfants sont fragiles et méritent une attention toute particulière pour les préserver des caries et autres petits problèmes. Il faudra habituer vos enfants à se brosser les dents dès leur plus jeune âge. Dès deux ans, habituez-les à toujours passer par la salle de bain avant de se coucher et ne leur donnez surtout pas de sucre après 18 h (bonbons, sodas...).

Se brosser les dents

Un brossage après chaque repas élimine la plaque dentaire, ce dépôt blanchâtre où prolifèrent les bactéries. Elle se reconstitue en quelques heures et est à l'origine des caries et autre inflammation des gencives.

Changer sa brosse à dent

Achetez à vos enfants des brosses à poils souples en nylon que vous changerez tous les

3 mois. Evitez les poils trop durs qui peuvent blesser les gencives sensibles et abîmer l'émail.

Comment se brosser les dents ?

Apprenez à vos enfants à respecter un temps de brossage de trois minutes, la brosse à dent inclinée à 45° à cheval sur les dents et la gencive. Il doit brosser les dents et la gencive en même temps, en allant de la gencive vers la dent en mouvement de rotation.

Faut-il utiliser du fil dentaire ?

Le fil dentaire permet d'éliminer la plaque dentaire sur les faces latérales des dents et aux endroits inaccessibles pour la brosse à dent. Ce soin n'est donc pas à négliger.

Les visites chez le dentiste

Vous devez emmener vos enfants chez le dentiste tous les ans. Ce dernier pratiquera un détartrage, toujours utile et détectera les caries débutantes.

A S T U C E S

Eraflures sur le verre :



Si les rayures ne sont pas trop importantes, on peut les atténuer en les brossant méticuleusement avec une brosse à dent et du dentifrice.

Bouger les meubles sur de la moquette :



Pour ne pas abîmer la moquette quand vous changez de place à un meuble très lourd, glissez sous ses pieds un morceau de carton.

Plaques de meubles sur la moquette :



Si la marque des pieds du meuble a laissé son empreinte, posez dessus une pattemouille humide et appliquez un fer à repasser chaud dessus puis brossez.

Ramollir le cirage durci :



Votre cirage a durci, vous pouvez le rendre opérationnel si vous lui ajoutez quelques gouttes de pétrole ou d'essence de térébenthine

Mots Croisés N°507

Mots Fléchés N°507

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

Horizontalement :

- Culture des jardins
- Sentiment intense - Elue de nouveau
- Mène une vie dissolue - Pronom personnel
- En les - Causa la perte de - Note de musique
- Téléphonie sans fil - terrains couvert d'herbe

6. Physicien allemand - Pronom indéfini

- Chanteur français - Titane
- Négation - Loi du silence
- Prénom féminin - Ventilée
- Coup de tambour - Os décharnés d'homme
- Ainsi soit-il - rivière de l'Asie
- Bois à petits coups - Agitation-émotion.

Verticalement :

- Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
- Oubli, lacune - Copain
- Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - infinitif
- Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
- Envahissement de la mer (plur)
- Automobile - Cérémonie

- catholique
- Relatif à l'urine
- Peintres français - jeu de cartes
- Pièces ayant la forme d'un T - Ecrivain irlandais (1672-1729)
- Ville d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
- Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - indique la liaison
- Double voyelle - En les - Compositeur américain.

SUDOKU N°507

					2	3	8		
	2	8		3	9		6		
	1	7	8		6		5		
	6	5	3		4	8			
	4	1	6	9		7		5	
		3							
5		4	7				9		3
6	9			8	3				

pyjama de bébé	de façon trop personnelle moderne	unité de distance silencieuse	coups de judoka	vastes	apport de mariée la vie de chacun	posé sur un siège furent au large
divisions			apparue			
donc suivie totalement				posas un greffon		
				plus tard		
						militaire U.S. repas d'apôtres
dehors!			signes visibles image de douceur			
surveillances			accepter son état arçon du chimiste			
						vestiges
javeau prénom de Capone		l'argent du labo chanson légère		fabriquer		
				partie de siècle		
	travail dur humeurs violentes				oblique	
					voies urbaines	
nouer			au milieu de très peu courant			c'est le titane tour-neras
rabais-sera						
				ville nor-mande rat palmiste		plat cam-pagnard cachée
outils de jardiniers cubes de jeu				enlève les poils partie de partie		
		un petit tour		tordis le linge qualité de perle		
		sauta				
spon-tanées	proche de la mer cota une parcelle				vase ré-fractaire gouffre naturel	resser-ments organi-ques
ceinture de geisha remuai vivement			à l'assaut! commo-de		vraiment grand petits baisers	
				incurité		élue mais réduite parc ani-malier
			nacré	petit bol		
phase de satellite diminue-ras		sinqiez				dans
		transpi-res				brisa la terre
					fleuve de Sibérie larqueur de tissu	éructa-tions
	abat			box d'électeurs métal étalon		
concoit	roule-ment					capitaine d'arche
		bien charpen-tée				
garanties					vilains ronqueurs	

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°506

SATISFACTION
AVERTI*URSS*
NECROSER*SEM
C*TU*STATURE
TORPEUR*REAL
UNIT*RIPE**A
A*CINEPHILES
ILEON*AIL*NS
RI*NOUILLE*E
EROS*ETOILE*
SET*IL**SAPE
*SERVEUR*NIS

MOTS FLECHÉS N°506

C • E • P • P • B • E • M
B • A • N • D • E • R • I • L • L • E • C • H • A • I • S
F • O • R • T • S • E • R • A • S • S • O • L • E • S
C • H • A • R • O • U • R • E • N • T • S • U • E • L • L • E
C • H • A • R • O • U • P • E • R • E • R • I • T • E • I • L
A • R • R • A • N • G • E • R • A • I • S • E • S • T
S • E • C • R • E • T • S • I • G • N • E • R • O • N • T • I
B • A • S • E • S • B • U • T • E • N • N • U • I • S
D • S • T • E • L • E • S • A • N • A • S
L • A • S • A • L • E • S • E • G • E • N • E
P • E • R • D • I • S • T • I • S • E • R • C • E
E • T • R • I • E • R • B • I • S • E • E
E • R • S • A • E • R • E • N • E • T
A • R • C • I • T • E • P • T • P • R • I
A • R • R • O • S • A • S • I • R • P • I
L • I • A • I • T • I • T • A • L • I • Q • U • E
S • I • Z • A • I • N • S • E • T • I • E • R

SUDOKU N°506

4	5	6	9	8	1	3	7	2
7	3	2	5	6	4	8	9	1
1	8	9	3	2	7	4	5	6
8	1	5	7	9	6	2	3	4
3	6	7	2	4	5	9	1	8
2	9	4	1	3	8	5	6	7
5	4	8	6	7	3	1	2	9
9	7	1	8	5	2	6	4	3
6	2	3	4	1	9	7	8	5

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h30 : Min Ghir Lihe
11h30 : Antoum Aydhan
12h05 : Firqat el hawasse
12h30 : Technologia El-Moustaqbal
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Off-Side
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat.
18h45 : Maouid Maa Qanoune.
19h30 : Aâla El-Khat
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : Dr House. (Saison 3)
22h40 : Daouri El-Mohtarifin
00h00 : Journal télévisé

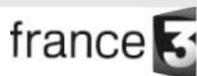


06:05 Les petites crapules
06:15 Charlie et Lola
06:45 Tfo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire
11:05 New York, police judiciaire
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Anna Nicole Smith
16:35 Dirty Sexy Money
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
20:00 Le journal
20:35 C'est ma Terre
20:45 Joséphine, ange gardien
22:30 New York, unité spéciale
23:20 New York, unité spéciale
00:05 Londres, police judiciaire

01:00 Au Field de la nuit
02:15 Sept à huit
03:10 Des parcs et des hommes
04:05 Histoires naturelles
04:55 Musique
05:05 Sur les routes d'Ushuaïa
05:30 Reportages : Le combat du père Pedro
05:50 Les petites crapules



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
13:00 Journal
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:50 Soyons clairs
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:35 The Closer
21:15 D'art d'art
21:20 The Closer : L.A.
22:04 Ma maison de A à Z
22:05 Mots croisés
00:05 Expression directe : UMP
00:10 Dans quelle éta-gère
00:15 Journal de la nuit
00:27 CD'aujourd'hui
00:30 Au clair de la lune



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:30 Ludo vacances
10:50 Midi en France : A Reims
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
13:00 Midi en France : A Reims
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 Touchez pas au grisbi
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Chabada : La fête à Noah
22:35 Une histoire épique
22:40 Soir 3
23:10 Ce soir (ou jamais !)
00:35 Tout le sport
00:40 La case de l'oncle Doc
00:41 Berlin-Vichy-Bretagne
01:35 Libre court
01:36 Lignes
01:55 Tous les enfants s'appellent Dominique
02:05 El Hombre Feliz
02:35 Soir 3
03:00 Plus belle la vie
03:20 Un livre un jour
03:25 Les nouveaux guérisseurs : Au-delà du secret
04:55 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:05 M6 boutique
10:15 Leçons sur le mariage : Comme au bon vieux temps
10:35 Leçons sur le mariage : Scène d'électroménager
11:00 Desperate Housewives : Un tissu de mensonges
11:45 Desperate Housewives : L'art du sabotage
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:45 Pas ma fille !
15:40 Les chemins de l'amour
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Top chef : Le choc des champions
00:00 Un dîner presque parfait : Semaine spéciale Sosies
02:55 Météo
03:00 M6 Music
04:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:25 Globalmag
19:55 L'âme de l'Himalaya : Le Ladakh
20:40 Holy Lola
22:45 Georges Prêtre, l'urgence de la musique
23:45 Marx Reloaded
00:40 Felicità
01:15 T'en fais pas
02:45 Max Frisch, citoyen
04:20 Prévention de l'usure
Réalisateur: Gilles Charmant.



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Déco 8
09:25 Les dessous de table de François Simon
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 Avos recettes
12:05 Papa Schultz : Change de disque
12:30 Papa Schultz : Cuisine au stag lag 13
12:55 Papa Schultz : Les spécialistes
13:35 Maigret : Maigret et le port des brumes
15:15 Maigret : Maigret voit double
17:00 Drôles de vidéos
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Quartier général
22:30 Quartier général



06:40 Téléachat
09:40 Tellement vrai
11:15 Disney Break
11:16 Les sorciers de Waverly Place : La petite soeur de Justin
11:40 Sonny : Caméra cachée
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:30 Les Cordier, juge et flic
15:15 Les Cordier, juge et flic
17:00 12 Infos
17:20 The Big Bang Theory
17:50 The Big Bang Theory
18:15 The Big Bang Theory
18:40 Stargate SG-1 : Discordes
19:30 Stargate SG-1 : Sans pitié
20:35 La ligue des gentlemen extraordinaires
22:35 Les 100 stars les plus sexy

LA SELECTION DU JOUR



19h45

Joséphine, ange gardien



Réalisé par : Jean-Marc Seban

Acteurs : Mimie Mathy (Joséphine), Frédéric Van Den Driessche (Serge Chopart), Alice Isaaz (Juliette Verdon), Valérie Sibilia (Carole Delambre), Hélène Degy (Léonie)

Joséphine a un moment de panique en découvrant sa nouvelle mission.

Elle doit jouer les seconds violons dans un grand orchestre afin d'approcher Juliette, sa cliente, une violoniste soliste. Celle-ci, âgée de 16 ans, n'a vécu jusqu'ici que pour et à travers la musique. Serge Chopart, le chef d'orchestre, se montre d'autant plus exigeant avec elle qu'elle a décroché là un pupitre très convoité, malgré son jeune âge. Cette pression est extrêmement lourde pour une adolescente. De plus, les autres musiciens, jaloux de sa réussite, lui mettent des bâtons dans les roues. Heureusement, Joséphine va aider Juliette à assurer son rang de soliste. Elle va également lui faire comprendre que, pour devenir une grande musicienne, il faut aussi savoir vivre et éprouver des émotions...



19h35

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires



Réalisé par : Michael M Robin

Acteurs : Kyra Sedgwick (Brenda Leigh Johnson), JK Simmons (Will Pope), Corey Reynolds (David Gabriel), Jon Tenney (Fritz Howard), Raymond Cruz (Julio Sanchez)

Le sergent David Gabriel reçoit un appel destiné à l'inspecteur Varico alors en vacances. A l'autre bout du fil, une femme affolée déclare qu'un étranger s'est introduit à son domicile. Désarmée et paniquée, elle n'a pas le temps de donner plus d'informations à David, qui assiste impuissant au meurtre de sa correspondante. La victime, membre du conseil de libération conditionnelle, a été égorgée à l'aide d'un cutter après qu'on l'a abattue. Par ailleurs, Will Pope tente de redorer l'image de son service. Mais sa stratégie nécessite l'aide de Brenda, seule capable de résoudre ce crime...



19h35

Chabada : La fête à Noah



Présenté par : Daniela Lumbroso, Jacques Pessis

Invités : Yannick Noah, Francis Cabrel, Michel Fugain, Hélène Segara, Zucchero, Patrick Fiori

Carte blanche à Yannick Noah, qui a gagné le tournoi de tennis de Roland-Garros en 1983, sorti son premier album en 1991, et rempli le Stade de France dans les années 2000. Francis Cabrel offre à l'invité vedette un duo improvisé sur le titre de Bob Marley, «No Woman, No Cry» et chante ses plus belles chansons. Hélène Segara improvise un nouveau texte sur une de ses chansons, spécialement pour Yannick Noah. Jérôme Commandeur lui adresse une vraie déclaration d'amour.

Michel Fugain chante du Noah et vice-versa, à la manière des Carpentier. «Chabada» comme toujours, accorde une place primordiale à la musique avec son orchestre dirigé par Yannick Hugnet, qui accompagne tous les invités de l'émission. Jacques Pessis évoque les plus belles histoires de la chanson française.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Eolien offshore le Royaume-Uni, un exemple à suivre ?

La catastrophe nucléaire de Fukushima, au Japon, a relancé l'intérêt pour les énergies renouvelables, notamment l'éolien offshore. Maxisciences a traversé la Manche pour découvrir une filière en pleine expansion. Les Français, très en retard sur la question, vont-ils suivre ce modèle dans les années à venir ?

Great Yarmouth est une petite ville côtière située dans le Norfolk, à l'est de l'Angleterre. Après avoir vécu grâce à la pêche aux harengs, puis la maintenance de l'exploitation du pétrole en mer, la station balnéaire vit au rythme de l'éolien offshore. Et désormais, l'attraction touristique principale s'appelle Scroby Sands et se trouve à 2,5 kilomètres du rivage. Là où 30 turbines s'élèvent au-dessus des flots. Les pieds dans le sable, à quelques mètres de la jetée, on peut distinguer les longues pales de ces éoliennes qui doivent fournir 60 mégawatts (MW), assez pour alimenter en électricité 41.000 foyers selon leur opérateur, E.ON UK. La côte est de l'Angleterre est très sollicitée pour ce type de projets. D'autres parcs éoliens comme Scroby Sands ont déjà vu le jour. Les habitants de ces régions connaissent leur nom : il y a Kentish Flats (30 éoliennes en mer opérationnelles), Gunfleet Sands I (30 éoliennes) et II (18 éoliennes), ou encore

Thanet, la plus grande ferme éolienne opérationnelle à ce jour outre-Manche (100 éoliennes, environ 300 MW). Au total, 436 turbines fonctionnent à l'heure actuelle au Royaume-Uni. Mais ce n'est pas tout. D'autres projets sont sur le point de voir le jour. C'est le cas de la ferme éolienne offshore de London Array (341 turbines prévues), développée par le consortium DONG Energy, E.ON et Masdar. Le mois dernier, la construction de ce parc offshore a véritablement commencé. Lorsqu'il sera opérationnel, London Array deviendra le parc en mer le plus important, non seulement au Royaume-Uni, mais aussi dans le monde. Il doit couvrir une zone de près de 245 kilomètres carrés au large du Kent et de l'Essex. La première phase du projet, qui prévoit l'installation de 175 éoliennes d'ici 2012, coûte à elle seule 2,2 milliards d'euros pour la construction et l'installation. "London Array vise à fournir près d'1 GW d'énergie et à alimenter ainsi en électricité 750.000 foyers", indique le chef de projet Richard Rigg, lors d'une visite au port de Ramsgate dans le Kent, depuis lequel tout doit être piloté et contrôlé. L'Anglais ajoute que London Array permettra de "réduire les émissions de dioxyde de carbone du Royaume-Uni de presque 2 millions de tonnes chaque année". Car le pays doit parvenir à des objectifs chiffrés en terme d'écologie : réduire les émissions de CO2 de 34% en 2020 par rapport aux niveaux de 1990 et faire progresser à 15% la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique. En misant ainsi sur l'éolien offshore, le Royaume-Uni espère y parvenir, étant le premier potentiel



en Europe avec ses façades maritimes et son exposition au vent.

Créer des milliers d'emplois dans les années à venir

L'argument phare de tous les chefs de projets rencontrés en Angleterre, sans exception, est d'ordre économique : le développement de cette industrie devrait permettre de dynamiser plusieurs villes côtières et de "créer plus de 70.000 emplois dans les années à venir". Tout est mis en place pour accueillir un maximum d'investisseurs, britanniques ou non. En effet, de nombreuses entreprises et plusieurs corps de métiers distincts sont nécessaires : il faut étudier au préalable l'impact sur les écosystèmes marins et les oiseaux, sélectionner les zones en fonction de ces résultats et de l'état des fonds marins, construire les fondations et les turbines, les installer en mer, avoir des vaisseaux pour pouvoir faire les allers-retours et assurer

une maintenance, mettre en place les installations électriques, fabriquer les câbles sous-marins et les installer... En parallèle, des formations encore inexistantes il y a peu de temps sont mises en place pour assurer l'avenir de la filière. Des centres de formation liés à l'éolien offshore ont déjà commencé à voir le jour, notamment dans le Kent. A côté de ces investissements réalisés par les Britanniques, le reste de l'Europe voire du monde, semble très en retard dans ce domaine. La France, pourtant considérée comme le deuxième potentiel européen avec ses 3.500 kilomètres de côtes, compte à ce jour... zéro éolienne offshore. Retour en France pour savoir quelles sont les raisons de ce retard. "C'est un choix politique", affirme à Maxisciences Nicolas Wolff, président de France Energie Eolienne, la branche éolienne du Syndicat des énergies renouvelables (SER).

Les Russes veulent installer une base sur la Lune

Comme l'avait promis Vladimir Poutine, le chef du gouvernement russe a tenu une réunion à propos du programme spatial du pays à la veille du 50^e anniversaire du premier vol habité, en 1961, par Yuri Gagarine. Le Kremlin profite de l'anniversaire du premier vol spatial habité pour exalter le sentiment patriotique et montrer que le pays est déterminé à retrouver le prestige des programmes spatiaux de l'ère soviétique. " Nous parlons surtout des vols vers la Lune et de la création d'une base, à proximité de son pôle septentrional où une source d'eau est susceptible d'exister ", indique un communiqué. " Nous pourrions y parvenir aux alentours de 2030 ". Les scientifiques russes considèrent la Lune comme une source potentielle d'énergie puisqu'elle contient de larges réserves d'hélium 3. Vladimir Poutine a déclaré que la Russie était toujours une grande puissance spatiale puisqu'elle est à l'origine de 40% des lancements mondiaux d'engins spatiaux. Cependant, il pense que ce chiffre pourrait être plus important et voudrait l'améliorer de cinq ou dix pourcents dans le futur. L'annonce de tels projets n'a rien de nouveau, le Kremlin dépense en effet des sommes astronomiques dans ses programmes spatiaux. En revanche, Alexander Serebrov, un ancien cosmonaute, affirme que parler d'une base sur la Lune et d'une mission vers Mars est prématuré. " Nos scientifiques ne vivront pas assez longtemps pour voir ces choses et donc ils ne s'y intéressent pas ", a-t-il affirmé à une radio russe.

Mars Express survole des volcans jumeaux embrumés

La sonde Mars Express de l'Esa a envoyé des images de volcans coiffés de brume dans l'hémisphère nord de la Planète rouge. Alors que l'activité volcanique a cessé depuis longtemps, la zone a été transformée par des impacts de météorites qui ont déposé des éjectas de matière sur les flancs inférieurs des volcans. L'image que nous propose l'Esa a été réalisée à partir des données de la sonde Mars Express acquises au cours de trois orbites effectuées entre le 25 novembre 2004 et le 22 juin 2006. Aujourd'hui éteints, ces volcans présentent toujours le même aspect mais Mars Express a saisi des nuages de glace à la dérive au-dessus du sommet de Ceraunius Tholus, le plus grand des deux volcans présentés ici. Ceraunius Tholus mesure à la base 130 kilomètres de diamètre pour une altitude de 5.500 mètres par rapport aux plaines environnantes. Son sommet est constitué d'une vaste caldeira de 25 kilomètres de diamètre. Son nom provient du latin tholus qui désigne un dôme conique. Lorsque Mars Express a survolé une nouvelle fois le volcan pour réaliser la dernière bande de données nécessaires à la reconstitution de l'image finale, les nuages s'étaient dispersés depuis longtemps, ce qui explique la ligne de démarcation qui les caractérise.

Une histoire géologique identique

Les flancs de Ceraunius Tholus sont relativement abrupts et entaillés de profondes vallées qui n'ont pu se former que dans un matériau souple et facile à éroder, comme des couches de cendres déposées au cours des différentes éruptions du volcan. La plus grande et la plus profonde de ces vallées a une largeur d'environ 3,5 kilomètres pour une profondeur de 300 mètres. Elle s'achève dans Rahe, un cratère météoritique de 35 x 18 kilomètres formé par un impact oblique qui rappelle Orcus Patera. Pour les planétologues plusieurs hypothèses peuvent expliquer la présence de telles vallées sur les flancs du volcan : tubes de lave effondrés comme on en trouve également sur la Lune, vidange d'un lac qu'aurait pu accueillir la caldeira dans un lointain passé lorsque l'atmosphère de la planète était plus épaisse ou encore fonte de poches de glace souterraines lors d'épisodes éruptifs. La description de Ceraunius Tholus peut tout autant s'appliquer au nord à son voisin un peu plus petit, Uranius Tholus. Les volcans jumeaux ont également en commun le fait que leurs pentes ont été frappées de différents impacts météoritiques au cours desquels les matériaux éjectés sont venus recouvrir les flancs de ces formations volcaniques. Ceci est tout particulièrement observable sur le flanc nord d'Uranius Tholus où l'impact à l'origine d'un cratère de 13 kilomètres de diamètre est responsable d'un dépôt de matériaux clairs qui recouvre la plus grande partie des flancs du volcan.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PAPIER

Invention de **Tsai Lun**

Secteur **Communication**

Date **105**



Ts'ai Lun

L'art de la fabrication du papier fut décrit pour la première fois en 105 par le Chinois Tsai Lun. Il appliquait une méthode empruntée aux guêpes, qui produisaient une pâte en mastiquant de l'écorce de bambou. Tsai Lun utilisait un mélange de chanvre, d'écorce de mûrier, de lin et de bambou.

Ce n'est qu'au VIII^e siècle, à la suite d'une défaite contre les Arabes, que les Chinois perdirent l'exclusivité de cette découverte. Dès lors, grâce à l'expansion de l'Islam, la technique de fabrication du papier fut diffusée à travers le monde : depuis l'Espagne du XI^e siècle jusqu'à la France du XIV^e siècle. Pendant très longtemps, le papier resta un matériau luxueux.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 4h22	Fadjr : 4h37	Fadjr : 5h03
Dohr : 12h31	Dohr : 12h49	Dohr : 13h07
Asr : 16h10	Asr : 16h29	Asr : 16h45
Maghreb : 19h00	Maghreb : 19h21	Maghreb : 19h35
Icha : 20h29	Icha : 20h49	Icha : 21h00

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

SUITE AUX PROPOS DE CLAUDE GUÉANT SUR L'IMMIGRATION

Nouveaux remous dans la classe politique française

En proposant de limiter "l'immigration légale", le ministre français de l'Intérieur Claude Guéant suscite de nouveaux remous, y compris dans son propre camp, révélant les divisions de la majorité sur le sujet.

Prenant ses distances avec la position de son homologue, la ministre de l'Economie Dominique Lagarde, a affirmé qu'elle ignore "les raisons qui ont amené Claude Guéant à dire cette phrase" et qu'en ce qui concerne "l'immigration légale, évidemment il faut qu'elle soit protégée et sécurisée". Dans la même foulée, la présidente du Mouvement des entrepreneurs de France (Medef), Laurence Parisot, a mis en garde contre les dangers d'"un pays qui se ferme".

"Rester un pays ouvert est une nécessité. Nous sommes pour l'immigration en général car elle est source de richesses et d'ouverture", a fait valoir la patronne des chefs d'entreprise françaises.

Pour l'opposition, cette sortie de Claude Guéant sonne comme un nouvel appel du pied électoraliste en direction de l'extrême droite.

"Dire qu'il faut réduire, et pourquoi pas même supprimer toute immigration légale, (...) c'est évidemment flatter le côté le plus médiocre, c'est un contresens économique,



Claude Guéant.

c'est une attaque contre les valeurs humanistes", a estimé l'ancien Premier ministre Laurent Fabius. Pour Sandrine Mazetier, secrétaire nationale à l'Immigration au PS, il s'agit d'une nouvelle "provocation" et d'une "diversion" pour masquer l'échec du gouvernement en matière de lutte contre le chômage. "En quoi le ministre de l'Intérieur est-il compétent en matière d'emploi ?", a-t-elle aussi demandé. Les experts économiques se sont également posés des questions sur l'annonce de Claude Guéant.

Ils soulignent que les emplois occupés par ces immigrés ne font pas concurrence à ceux des Français. Les démographes montrent de leur côté que cette immigration est

favorable à l'équilibre du système de protection sociale. Dans une interview au *Figaro Magazine*, le ministre de l'Intérieur avait annoncé qu'il comptait "réduire l'immigration légale", notamment en diminuant l'immigration du travail et le regroupement familial.

Dans les faits, le nombre d'immigrés pour motif économique devrait, selon le vœu de Guéant, passer de 31.000 par an à 20.000.

Le nombre d'immigrés au titre du regroupement familial devrait lui aussi être revu à la baisse.

Selon les derniers chiffres de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), le nombre d'immigrés légaux en France, a certes, augmenté de 9,2% en France entre 2005 et 2010. Mais cette augmentation est surtout due à l'afflux d'étudiants étrangers dont le nombre a progressé de 47% en cinq ans.

A l'inverse, le nombre d'immigrés pour motif familial, comme le nombre de réfugiés, ont tous les deux baissé, respectivement de 10,9% et de 29,6%, selon les mêmes chiffres. L'immigration du travail a, quant à elle, augmenté entre 2005 et 2008, mais, depuis, elle est quasi inchangée (31.532 personnes concernées en 2010).

SOUSCRIPTEURS AADL 2001

Les déclarations de la tutelle contestées

PAR AHMED BOUARABA

Plusieurs centaines de souscripteurs AADL 2001, non adhérents à l'association « AADL 2001 » ont observé, hier, un sit-in devant le siège du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme à Alger manifestant notamment suite aux dernières déclarations du ministre, Nourredine Moussa, et celles du directeur général de l'AADL, Mohamed Khabache. L'annonce faite récemment par le DG concernant la liste des bénéficiaires des premières 4.000 unités, qui, rappelons-le, a déclaré qu'elle se fera en

fonction de critères fixés en concertation avec les délégués représentatifs des postulants, n'a pas été du goût de ces manifestants. « C'est de leur responsabilité d'établir les listes des bénéficiaires », ont-ils dit, tout en qualifiant la proposition de tirage au sort d'« irresponsable ». « C'est une fuite de responsabilité. Ils (tutelle) vont provoquer la pagaille », ont-ils estimé. Pour ce qui est du problème de l'assiette foncière, « comment peuvent-ils construire des LSP et LPA dans la capitale ? » se sont-ils interrogés. « Nous allons payer ces appartements. C'est n'est pas du social » lançaient-ils.

S'agissant de la déclaration de M. Moussa quant à l'impossibilité de construire 142.000 unités dans la capitale, quelques manifestants ont, face au besoin d'un toit qui impose son diktat, déclaré qu'ils acceptaient de changer de wilaya. « Nous acceptons d'aller n'importe où dans notre pays. »

A. B.

INPED DE BOUMERDÈS

Rassemblement des travailleurs devant le ministère de l'Industrie

PAR TAHAR OUNAS

Les travailleurs de l'Institut national de la productivité et de développement (INPED) ne décollèrent pas. Au 25^e jour de protestation, les travailleurs dudit institut ont observé, hier, un rassemblement devant le ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements pour réclamer le départ du staff dirigeant de l'institut et la mise en place d'une commission d'enquête sur la gestion des affaires de l'institut. Les protestataires ont dénoncé le silence des respon-

sables du département de l'industrie et de la promotion des investissements notamment le ministre, et ce, après plus de quatre semaines de grève. Le secrétaire général ainsi que le chef de cabinet du ministre ont accepté de recevoir les protestataires et leur ont promis de débloquer la situation, nous dit-on. Selon des protestataires, le climat est très tendu et l'institut n'a jamais connu un tel débrayage depuis sa création. « Au lieu de trouver une issue favorable, le responsable recourt aux menaces et à l'exclusion », nous dit-on encore.

T. O.

SOUK-AHRAS

Démantèlement d'un réseau de contrebandiers

Un réseau de trafiquants spécialisés dans la contrebande de pièces archéologiques et la contrefaçon de billets de banque, a été démantelé, hier à M'Daourouch (35 km au sud de Souk Ahras), a indiqué hier une source sécuritaire à l'APS. Lors de l'arrestation de trois individus impliqués dans ce réseau, les services de sécurité ont réussi à mettre la main sur une statuette antique "remontant probablement à la période romaine" et sur une somme de 410.000 dinars en fausse monnaie, a précisé la même source. Les trois personnes appréhendées ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Sedrata qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt, a ajouté la même source, signalant qu'une enquête a été diligentée pour établir d'éventuelles complications.

BISKRA

Saisie de 7 kg de kif traité

Sept kg de kif traité ont été saisis à la suite du démantèlement, par les services de la Gendarmerie nationale de Biskra, d'un réseau de trafic de stupéfiants constitué de 10 membres, a-t-on indiqué samedi après-midi auprès du commandement du groupement de wilaya. Selon cette source, quatre véhicules de tourisme utilisés pour ce trafic, ainsi qu'un montant de 180.000 dinars ont été également récupérés par la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale. Cette bande acheminait la drogue des frontières ouest vers un pays voisin, en transitant par Biskra, a précisé la même source, signalant que 8 individus parmi les membres de la bande ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt, tandis que les recherches se poursuivent pour appréhender les deux autres.

APS

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com